

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 39

VALLEYFIELD, P.Q., JEUDI, LE 22 FEVRIER, 1940

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

La commission scolaire devrait s'occuper des enfants qui ne vont pas à l'école

La surveillance de la police ou l'école obligatoire!

Il y aurait près de 1,000 enfants en âge de fréquenter les écoles qui s'abstiennent de toute instruction élémentaire ou autre

M. l'échevin Horace Viau a soulevé une grande question d'actualité à l'assemblée du conseil, tenue hier soir, sous la présidence de Son Honneur le Maire J.-A. Larin, en affirmant qu'il y avait, dans la cité, trop d'enfants en âge de fréquenter l'école qui s'abstiennent de toute instruction élémentaire et qui passent leur grande journée à courir les rues ou les salles publiques.

"La Commission Scolaire, dit-il, devrait s'occuper de ces jeunes enfants qui ne fréquentent pas l'école et je me demande s'il n'y aurait pas de moyens à les obliger à aller à l'école.

"C'est une vraie pitié, continue-t-il, car j'en ai connu de tout jeunes gens, qui sont venus s'enregistrer au département du chômage et qui ne savaient même pas signer leurs noms.

"Je crois qu'il est temps que nous nous occupions de nos enfants désœuvrés si nous ne voulons pas avoir plus de petits bandits. Aux Etats-

Unis, on doit fréquenter les écoles jusqu'à l'âge de six à seize ans, et je me demande pourquoi on ne ferait pas la même chose car les canadiens ne sont pas plus bêtes que les autres.

Son Honneur le Maire J.-A. Larin fit remarquer à M. l'échevin Viau que nous n'avions pas l'école obligatoire dans la province de Québec cependant que la police pouvait exercer une surveillance plus étroite sur cette jeunesse qui ne fréquente pas l'école.

D'autre part, nous savons qu'il y a seulement de 1,800 à 2,000 écoliers qui suivent les cours primaires ou secondaires dans notre ville sur un total possible de 3,000 enfants âgés de six à seize ans.

Il y a urait donc 1,000 jeunes gens privés de toute éducation ou instruction scolaire, ce qui veut dire qu'un tiers de la jeune génération demeurera dans l'ignorance moyenne trop élevée pour que les autorités ne s'occupent pas de cette question.

M. Ernest Lefebvre, ex-lieut. du corps de police local est décédé mardi à l'hôpital Gén.

M. Ernest Lefebvre, ex-Lieutenant du corps de police local, vétéran de la Grande Guerre, est décédé presque subitement mardi matin à l'âge de 48 ans, à l'Hôpital Général de Montréal, après une courte maladie qui ne laissait pas prévoir une fin aussi soudaine.

Conduit à l'Hôpital Général par le docteur C. L. Roman qui le fit examiner par des spécialistes, M. Ernest Lefebvre dut s'aliter immédiatement à cause de la gravité de sa maladie qui l'emporta dans l'espace de quelques jours.

Très bien connu de tous les citoyens de Valleyfield pour avoir fait partie de la force constabulaire pendant plusieurs années, M. Ernest Lefebvre, née à Beauharnois en 1891, était venu jeune à Valleyfield terminer ses études commerciales au Séminaire de Valleyfield.

Il a vécu les heures tragiques de la Grande Guerre et de 1914 à 1918 servit son pays en Europe dans le 22ième Régiment. Entré au service de la ville en 1925 comme simple constable, il fut promu Sergeant en 1932 et Lieutenant en 1937 pour être destitué en 1939.

Célibataire, feu Ernest Lefebvre laisse dans le deuil deux frères, Théodore et Josaphat; quatre soeurs, Mme Albert Brault, Mme Arthur Testevide, Mme Hormisdas Roy et Soeur Thérèse de St-Augustin de la Congrégation du S.N.J.M. Le service fut chanté ce matin en l'église St-Rédempteur de Montréal et l'inhumation a eu lieu à Valleyfield.



FEU ERNEST LEFEBVRE

LE NOMBRE DES ELECTEURS DU COMTE !

L'officier-rapporteur de l'élection courante pour le comté fédéral Beauharnois-Laprairie, M. Raymond Lapointe, nous fournit les chiffres suivants du nombre d'électeurs actuellement inscrits sur les listes électorales avant la révision qui aura lieu les 12 et 13 mars :

	électeurs
Cité de Valleyfield	8,492
Ville de Beauharnois	1,857
Total	10,349
Electeurs ruraux	12,072
Grand total	22,421

Une petite discussion sur la patronage

A la suite de la destitution de M. Emile Brisebois, employé au bureau du chômage qui n'existe plus, M. l'échevin Albert Dumouchel a posé la question suivante au conseil :

"Qui a donné les ordres de remplacer les trois gardiens employés à la surveillance de la manufacture de papier? M. l'échevin Mallette répondit que ces hommes coûtaient la somme de \$42. par semaine à la ville pour les remplacer par d'autres payés en vertu de l'entente 40-40-20.

Peu satisfait de ces explications, M. l'échevin Dumouchel déclara qu'on aurait bien pu en parler à l'échevin de Bellerive par respect pour la population de ce quartier.

Après cette petite discussion, M. l'échevin Horace Viau demanda un peu d'emploi pour les propriétaires sans ouvrage et aussi pauvres que d'autres chômeurs.

LE RAPPORT FINANCIER

ETAT DES REVENUS ET DES DEPENSES POUR 1939

REVENUS	
Taxe Foncière	\$144,110.03
Taxe d'affaires	21,364.27
SERVICES PUBLICS	
Eau	\$ 42,644.95
Locataire	14,350.70
Vidanges	2,924.00
Neige	3,657.41
	63,577.06
Chiens	430.00
Marché	2,573.25
Pesée	684.70
	232,739.31
Taxe d'amusements	4,974.80
INTERETS	
Sur taxes	229.29
Sur égoûts	448.37
	677.66
COUR DU RECORDER	
Amendes	756.00
Causes civiles	51.00
Frais	187.75
	994.75
Nouvelles répartitions d'égoûts	1,615.72
SPECIAUX	
Alliés	692.53
Ecole de réforme et industrielle	1,055.95
Frais et avis	2.60
Locations des salles et bureaux	955.00
Revenu du fond d'amortissement	150.00
Permis de construction	254.85
Chemins d'hiver	\$ 3,160.25
Feux hors de la ville	150.00
Travaux—Nouveau Salaberry	400.00
Dépôt d'élection	50.00
Surplus de paies	84.26
Intérêts accrus Rég. No 383	115.07
Remboursement de taxe de gasoline	38.70

(Suite à la page 11)

1er ralliement libéral, dimanche ...

M. Maxime Raymond, C.R., candidat libéral, adressera la parole, dimanche après la messe, aux électeurs de St-Stanislas et dans la soirée à ceux de Ste-Barbe — Un exposé de la politique fédérale libérale vis-à-vis la guerre

CONTRE LA CONSCRIPTION!

M. Maxime Raymond, C.R., candidat libéral du comté fédéral de Beauharnois-Laprairie, fera l'ouverture officielle de sa campagne politique à St-Stanislas de Kostka, dimanche après la messe, pour se rendre ensuite à Ste-Barbe, où il adressera la parole au cours de la soirée (7.30 heures) aux électeurs et électrices de cette paroisse. On sait que M. Maxime Raymond fut l'un des premiers candidats ac-

ceptés sur la liste officielle des porte-étendards du parti libéral dans la province et tout laisse croire que son attitude énergique, loin de lui nuire, en fait un rempart solide contre les partisans de la politique d'une participation à outrance jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou pour les guerres extérieures.

Les tenants d'une doctrine canadienne, d'une économie canadienne et de l'autonomie canadienne (et ils

se comptent aussi nombreux dans l'ouest que dans l'est du pays), n'ont jamais désapprouvé officiellement l'attitude de M. Raymond sur la question de la participation du Canada aux guerres de l'Empire.

Aussi M. Raymond définira-t-il clairement sa thèse, dans la présente campagne, aux électeurs et électrices du comté Beauharnois-Laprairie. Irrévocablement contre la conscription des éléments humains, le candidat libéral exposera sa politique dans le conflit actuel qui sème l'inquiétude parmi la population du Dominion tout entier.

Le samedi 2 mars, M. Raymond adressera la parole à St-Mathieu au cours de l'après-midi et le dimanche 3 mars, après la messe, il recontera, à la salle Dorais, les électeurs et électrices de Chateauguay.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casler Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 66

Jeudi, le 22 février, 1940

Le gérant de municipalité

L'un des arguments favoris de ceux qui n'aiment pas le régime démocratique consiste à faire ressortir les faiblesses gouvernementales des villes américaines, où trop souvent gangsters et politiciens sont de connivence; où le parti arrivé au pouvoir s'empare de toutes les places; où la corruption règne; où les impôts sont excessifs; où l'administration est entre les mains de gens inexpérimentés ou incapables.

Certes on a connu des municipalités de ce genre aux Etats-Unis et il y en a encore quelques unes, mais leur nombre est en décroissance. Grâce aux efforts de quelques bons citoyens, ces organisations défectueuses disparaissent l'une après l'autre. Pour mener à bonne fin leur oeuvre d'assainissement, les dits citoyens ont, en général, recours au système qui prévoit un chef des services municipaux (City Manager Plan).

Il prévoit un conseil municipal restreint qui détermine la marche à suivre (comme le fait le conseil d'administration d'une société), et qui nomme un chef des services par lequel la ville est administrée.

Il est certain que le grand point d'interrogation en ce qui concerne ce plan est de trouver un chef qui ait les capacités et l'expérience voulues pour bien remplir ses fonctions. De tels hommes existent. Plus de 500 administrateurs professionnels, qui acceptent les plus nobles principes du code moral, sont membres de l'Association internationale des administrateurs municipaux. Les électeurs doivent se montrer clairvoyants lorsqu'ils élisent les membres du conseil — hommes ou femmes — qui à leur tour choisiront l'administrateur; il est essentiel, en effet, que la décision soit dictée par le mérite supérieur d'un candidat et non par les préférences politiques.

Il est rassurant de constater que sur les 492 villes qui ont à leur tête un chef des services, la plupart ont choisi un administrateur de profession. Ceci a naturellement eu une influence incalculable sur le bon renom du nouveau système.

Depuis l'instauration de ce plan, en 1917, les formes administratives précédentes — conseil présidé par un maire ou bien commission municipale — sont en diminution de 7 et 12 pour cent respectivement, tandis que le système de l'administrateur choisi par le conseil est en augmentation de 18 pour cent.

(Tiré d'un article paru le 19 janvier dans la "Fireside Series")

La construction

La construction domiciliaire, à la portée de tous, comme un moyen de défense efficace contre la néfaste emprise du communisme et du nazisme a été recommandée, la semaine dernière à Montréal, par un constructeur en vue de Québec qui s'adressait, après de sérieuses études du problème, à une convention nationale d'agents en constructions. La question du logement salubre ne se limite pas aux grandes villes, disait-il, mais touche également à la situation dans les villages, petites villes et fermes de nos campagnes. De piètres conditions de logement mènent aux idées radicales et aux fausses espérances que laissent entrevoir tous ces précheurs séditieux.

Parlant ensuite de la loi fédérale sur le logement, l'orateur a pu affirmer qu'on pouvait l'apprécier comme la plus humaine et la plus utile législation adoptée en ces temps de difficultés. Par ses prêts à la portée des plus humbles, cette loi permet à l'ouvrier se construire immédiatement une maisonnette dont il sera le propriétaire et maître. Il pourra à la suite élever ses enfants dans des conditions de confort, d'aisance, d'hygiène et de sécurité, mais sans luxe.

Et du fait que cette loi favorise le logement salubre et indépendant, il est à désirer que tous s'en servent comme d'une arme contre les hordes bolchéviques en construisant une cité moderne à l'abri de toutes réformes radicales et subversives. En conséquence, il faut que le peuple canadien apprenne à se servir de cette loi qui fut mise en vigueur pour son bien-être et sa protection.

La manière de procéder est très simple pour quiconque cherche à mettre un toit au-dessus de sa tête. Le premier pas est d'abord de choisir et d'acheter le terrain à bâtir, puis d'obtenir des plans et devis pour la maison projetée. Ceux-ci n'ont pas besoin d'être techniques ni artistiques. Ils peuvent être préparés par le constructeur lui-même, à l'aide des plans du gouvernement ou des illustrations d'architectes. Ensuite, il faut se mettre en relation avec les compagnies de prêts qui consentent en accord avec le gouvernement fédéral. Votre gérant de banque pourra facilement guider votre choix.

Nécessairement, les compagnies voudront approuver le choix de l'emplacement, et il faudra porter une attention particulière à ce détail avant de conclure aucun marché. Il suffira ensuite de vérifier la responsabilité et la solvabilité de client pour lui concéder le prêt demandé. Le constructeur devra faire le dépôt de 20% comptant et la construction pourra alors commencer. Tout au cours de la construction, le nouveau maître de céans pourra surveiller sa construction et de garantir contre des défauts de construction par la surveillance des compagnies de prêt.

Une fois la construction terminée, la famille peut immédiatement l'occuper et payer le 80% du solde en vingt ans, par des paiements mensuels, comme un loyer. Ainsi pour une demeure de \$3,000, tout-à-fait moderne, économique et solide, les mensualités peuvent s'élever à \$16 ou \$17, ce qui est plus économique que bien des loyers ordinaires.

A l'approche de printemps, la construction formera une des sources d'intérêt et de nouvelles, surpassée seulement par celles des élections et de la guerre. Parce que la construction contribue tellement au travail et à l'industrie, tout autant qu'à la richesse nationale du peuple du Québec.

(Editorial Associates Ltd.)

Petites annonces

Payables d'avance

Soyez agent indépendant pour Produits Jito — territoire exclusif. Deux cents produits: Thé, Café, Produits Alimentaires, Médicaments, Articles de Toilette, etc. Commencez immédiatement, trente jours à l'essai. Aucun risque. Renseignements et catalogue GRATIS. Cie Jito, 1435, Montcalm, Montréal.

A VENDRE

Accessoire de boulangerie. Un malexeur à pain: 30 pintes. Une fournaise à beignes. Pétrin, tables, pelles, etc. S'adresser à P. BERGEVIN, 182, Champlain, Valleyfield

AUTOMOBILE A VENDRE

Ford à vendre, modèle 1937, Sedan 85 forces, en bonne condition, presque neuve. Vendra à très bon marché. S'adresser à M. Roméo Lecompte, 30, Ave Grande Isle, Valleyfield.

A VENDRE

Une sleigh "piano box", violon, gramophone, records, un bon radio. A. Campbell, St-Anicet, Tél. 607 s. 1-3.

A VENDRE OU A LOUER

Grande bâtisse située à Trout-River Lines sera opportun pour grocerie ou boucherie. Bon logement au dessus. S'adresser à H.-J. Rowley, Glenelm, Qué.

Appartements à louer

Appartements chauffés, 4 pièces avec planchers de bois dur. Poêle électrique fourni. S'adresser à 227, Victoria, Valleyfield, Tél. 372.

A VENDRE

Une excellente jument de route. J.-A. Dawson, Huntingdon.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée pour ouvrage général de maison. S'adresser à 60, Ste-Cécile, Valleyfield.

A VENDRE

J'ai en mains toutes sortes de machines agricoles de seconde main. Agent pour installations d'étables et de granges de Beatty Bros., de camions International, de machines agricoles McCormick-Deering et de chars usagés de toutes marques; un stock de chevaux, petits et gros cochons, vaches; poteaux de cèdre jaune, différentes grosseurs te longueurs. Tout à très bonnes conditions. S'adresser: — Moïse Bergevin, Marchand général, Ste-Barbe, Qué.

La DISTRIBUTION DES SIEGES DE L'OPPOSITION

Le diagramme de l'assemblée législative a été complété aujourd'hui, peu avant l'ouverture de la session provinciale, l'opposition ayant attribué ses 15 sièges comme suit: 1ère rangée (en commençant près du Trône présidentiel): les hons MM. Paquette et Bourque, Duplessis et Gagnon, Elle et Sauvé. 2e rangée: MM. Robinson, Sauvé (Beauharnois), Poullot, Barrette, Laurin, Bégin. 3e rangée: M. Morin (Champlain) Talbot et Langlais.

District électoral de Châteauguay - Huntingdon

L'Association Nationale Conservatrice du comté de Châteauguay tiendra une assemblée dans la Salle Municipale à Ste-Martine, lundi le 26 février à deux heures de l'après-midi, pour choisir des délégués pour assister à la convention régulière des deux comtés qui aura lieu à une date future.

D.-J. Greig

MAISON A VENDRE

Maison à vendre, située dans le Nouveau Salaberry, au numéro 90, de l'Avenue Grande Ile, au coin du rang du Milieu et de l'Ave Grande Ile, terrain 100 pieds carré, maison plain-pied de huit appartements. Conditions faciles. S'adresser sur place à M. Albondien Poirier, propriétaire.

A VENDRE

25,000 Feuilles Toiture Galvanisée Ordinaire et Council Standard. Pour estimé envoyez longueurs du faite et chevron. Eastern Steel Products Limited, 1335, Delorimier, Montréal.

Phidime Lazure,

Marchand de bois et engrais
Commerçant d'animaux.

Tél. 18 s. 2,

STE-MARTINE, QUE.

Téléphone 8

André Dubois,

Réparations de: Radios, Laveuses,
Moteurs Electriques.

Vendeur de Machine à Coudre
Singer.

STE-MARTINE, QUE.

Léo Brais,

Mouillage à grain.

Ouvrage garanti — Service rapide
et à bon prix.

STE-MARTINE, QUE.

Paul Lemieux,

FORGERON

Réparage dans le bois de toute sorte.
Ouvrage garanti.

STE-MARTINE, QUE.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Me Gontran Saintonge,

AVOCAT,

64, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500.

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casler 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Tél. 149 ou 374

100, rue Champlain

Dr. Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau chez le Docteur R. Dionne, 100, rue Champlain.
Heures de Bureau:
Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 h. Samedi toute la journée.

George A. Meloche,
B.A.,
AVOCAT
111, Champlain,
Tél. 691
VALLEYFIELD

Tél. 803

Docteur
AIME LEDUC,
VALLEYFIELD
79, Ste-Cécile

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

418, Blvd. du Havre,

Tél. 701,

VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, Rén. 204,
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en
matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger.

MONTREAL

REDACTION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois \$1.00
1 an \$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 39

-:-

-:-

Jeudi, le 22 février, 1940

La culture du lin; une nouvelle industrie pour la région!

Reçemment une foule de personnes venues de tous cotés, remplissaient la salle de l'École d'Agriculture, à Ste-Martine, pour entendre exposer le projet d'installation d'une coopérative de lin dans la région.

Le Directeur de l'École ouvrit l'assemblée en remerciant les nombreux cultivateurs et les hommes d'affaires du village et d'autres venus même de Valleyfield.

"Vous ne serez pas déçus, j'en suis sûr, car nous avons le plaisir d'avoir parmi nous ce soir, des experts dans la culture du lin, qui pourront vous donner tous les renseignements désirables. C'est heureux de voir certaines gens, bien qu'indirectement concernés, s'intéresser à cette culture industrielle.

Depuis quelques temps, on entend parler dans la région de la culture du lin. Cette culture n'est pas venue avec la guerre. Elle se pratique au pays depuis plus de 30 ans. Ce n'est pas seulement à cause de la guerre que l'Angleterre a augmenté sa consommation; c'est plutôt une cause d'augmentation de tarif entre la Russie et l'Angleterre.

J'aimerais bien qu'ici aussi les hommes d'affaires sachent bien profiter de la circonstance. Avant la guerre la culture du lin payait mieux que n'importe quelle autre culture, mais comme depuis un couple de mois les prix sont augmentés d'une façon considérable, nous avons pris certains renseignements auprès du Ministère de l'Agriculture à Ottawa et auprès d'agronomes de différents comtés, et le Ministère de l'Agriculture à Québec est prêt à nous aider.

Mais le Ministère n'est pas prêt à créer plusieurs centres nouveaux. Il n'y a que trois centres dans la province à jouir de cet avantage. Il existe déjà un centre à Yamachiche, un autre à Louisville et un troisième, si l'on sait en profiter, à Ste-Martine, comprenant les paroisses environnantes de Ste-Philomène,

St-Urbain, Châteauguay, Beauharnois, Howick, St-Isidore et St-Etienne.

Le lin est une plante qui se cultive sur la ferme et se garde dans les granges. Il faut au moins 1,000 acres de lin pour fournir une usine et pour que les machines fonctionnent à pleine capacité. Le coût d'une usine est de \$30,000 à \$35,000. Il y aurait eu possibilité de trouver du capital à Montréal et dans les environs, mais étant donné que les placements d'argent faits dans l'Agriculture sont les plus solides, nous avons préféré que les cultivateurs soient eux-mêmes les propriétaires de l'usine pour la préparation de la filasse et de l'étaupe.

D'après les hommes d'affaires, les gens sérieux et les plus logiques, c'est une coopérative qu'il nous faut, comme celle qui fonctionne bien dans Soulanges et Vaudreuil. Si nous voulons marcher, il nous faut partir dès cette année.

Ce soir nous avons le plaisir d'avoir des gens du comté de Soulanges, entre autres, monsieur Sabourin, nouveau député de ce comté, un vrai connaisseur dans la culture du lin. Nous avons aussi avec nous (Suite à la page 4)

Les gagnants du Bonspiel à Huntingdon ..



Plus d'une centaine de "curlers" se sont réunis à Huntingdon en fin de semaine pour participer au bonspiel annuel de cette ville. Le trophée donné par le Château de Huntingdon fut gagné par l'équipe de Stanley Gebbie de Howick. Ils sont photographiés ci-dessus, de gauche à droite: J. Holmes, G. Stewart, Stanley Gebbie, skip et K. Gebbie. La photo du bas nous fait voir l'équipe de Valleyfield qui remportait d'une façon décisive la coupe offerte par le Huntingdon Hill. De gauche à droite: Lester McGillis, J. Stewart, J. Cluff, skip et le Dr. O.-E. Caza. C'est la première fois qu'une équipe de Valleyfield remporte une victoire à Huntingdon.

Verra-t-on beaucoup de petites constructions domiciliaires à Valleyfield, en 1940?

La loi nationale sur le logement donne des avantages exceptionnels — On semble avoir trouvé une solution au problème du logement

L'importance de la petite construction domiciliaire en vue de l'avenir du Canada a été reconnue à Montréal cette semaine par M. F.-W. Nicolls, directeur de l'admini-

stration de la loi fédérale sur le logement à Ottawa, qui disait, en parlant du besoin pressant le logement au pays: "Il est depuis longtemps reconnu que les trois besoins essentiels de l'homme sont la nourriture, l'habillement et le logement. Et le fait que ces trois nécessités l'ont suivi à travers les temps et les âges indique, que, d'une manière ou d'une autre, il a toujours pu y parvenir.

"Aujourd'hui, la distribution de la nourriture a été organisée sur une vaste échelle et ce n'est que tout récemment que l'homme a enfin saisi la véritable portée financière et sociale du logement amélioré, en fonction des besoins de toutes les classes de la société".

Avantages de la loi fédérale

Le financement de la petite construction a été largement aidé par la loi fédérale sur le logement qui met à la disposition des futurs constructeurs entre 80% et 90% de leur objectif, jusqu'à concurrence de \$4,000. Cette somme, consentie par l'intermédiaire de compagnies de prêts, est remboursable en 20 ans, par mensualités. Et c'est pour répondre à ces besoins de matériaux économiques, résistants et faciles à travailler que l'industrie a dû se mettre au travail afin de réaliser la construction à bon marché.

Une réalisation pratique
Coincitant presque avec ces déclarations de M. Nicolls à Montréal,

la nouvelle d'une réalisation pratique de ce plan sur une vaste échelle parvenait ici. Les maisonnettes en question, toutes différentes les unes des autres, coûtaient \$2,500, y compris le terrain. C'était comme une réponse de l'industrie à la demande

(Suite à la page 4)

St-Timothée

Le 25 janvier, à M. et Mme. Hermas Montpetit, née Alberte Meloche, une fille baptisée Marie, Thérèse, Fernande. Parrain et Marraine, M. et Mme Léo Montpetit; porteuse, Mme. Vve Henri Meloche, grand-mère de l'enfant.

Le 10 février, à M. et Mme Léo Montpetit, née Marguerite Normandeau, un fils baptisé Joseph, Jean, Jacques. Parrain et Marraine, M. et Mme. Hermas Montpetit; porteuse, Mme Wilfrid Normandeau, grand-mère de l'enfant.

A St-Etienne, le 10 février, à M. et Mme. Ubald Montpetit, née Anita Normandeau, un fils baptisé Joseph, Robert, André. Parrain et Marraine, MM. Normandeau, oncle de l'enfant et Mlle. Rita Montpetit; soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Wilfrid Normandeau, grand-père de l'enfant.

AMENDEMENT DU REGLEMENT DE FERMETURE

M. l'échevin Horace Viau a donné un avis de motion pour amender le règlement de fermeture des restaurants et salles de poll, en réponse aux demandes de certains tenanciers de ses salles qui se plaignent de la courte durée de leur opérations le samedi soir.

On voudrait prolonger à deux heures du matin, dans la nuit de fermeture des salles de billards tandis qu'on permettrait aux restaurateurs qui ont une licence provinciale de tenir ouverts toute la nuit leurs établissements de commerce.

D'un autre côté, M. l'échevin Cholle a donné un avis de motion pour amender le règlement de fermeture des grills et salles de danses.

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

Médicaments de toutes sortes, Bandes herniaires, Articles de Toilette Agence des produits Nyal, Peggy Sage, La Madeleine, Bonbons Aline

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

EXAMEN DE LA VUE



SALON D'OPTIQUE COMPLET

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

Un ARTICLE de BUREAU s'achète à

La Papeterie Valleyfield Enrg.

35, Chemin Larocque Tél. 654

HOMMES D'AFFAIRES, PROFESSIONNELS, vous trouverez TOUT ce dont vous avez besoin pour votre bureau . . .

• CLAVIGRAPHIE

Soyez à la page, consultez-nous pour l'ameublement moderne de votre bureau d'affaires . . .

• LIBRAIRIE

Toutes les fournitures nécessaires au bureau d'affaires . . .

• PAPERIE

Papier à lettre, enveloppes, memorandum, carnets, calendriers, buvards, etc.

• COMPTABILITE

Nous nous spécialisons dans la ligne de LIVRE DE COMPTABILITE . . . le choix est complet.

La Papeterie Valleyfield Enrg.

35, Chemin Larocque, VALLEYFIELD, P.Q. Téléphone 654

La culture du lin, une nouvelle industrie pour la région!...

(Suite de la page 3)

L'agronome Raynaud de Soulanges et monsieur Minne, un expert que le gouvernement a fait venir de Belgique spécialement pour la culture du lin. J'invite également les cultivateurs à poser toutes les questions qu'ils aimeraient à poser pour se bien renseigner. J'invite immédiatement monsieur Sabourin à nous adresser la parole.

Monsieur Sabourin: M. April m'a présenté comme cultivateur et comme député. Je suis ici ce soir comme cultivateur de lin. Monsieur April m'avait demandé de vous parler de la culture du lin. Monsieur April m'a joué un tour en vous racontant tout ce que je lui en ai dit cet après-midi. Mon discours se trouve donc passablement fait.

Quelques mots sur l'histoire du lin:

L'origine de la culture du lin remonte à 1905. Mentionnons les trois frères Bourbonnais qui dans St-Télesphore, se mirent ensemble pour commencer à cultiver le lin en petite quantité. Ils ont formé le noyau actuel d'un produit qui rapporte assez d'argent pour faire vivre nos enfants et peut-être les établir. MM. Bourbonnais ont commencé cette culture il y a 35 ans. L'étope se vendait \$35 à \$50 la tonne.

En 1926, avec trois ou quatre parcelles, nous avons fondé une coopérative de 186 membres. Nous avons d'abord semé du lin pour faire de l'étope à rembourser.

De 1926 à 1934, les prix ont varié; durant ce temps, nous avons vendu notre étope entre \$15 et \$30 selon la demande.

En 1934 nous avons commencé à semer du lin pour en récolter de la filasse. Avec l'aide de nos gouvernements nous avons organisé notre coopérative pour assurer la production de la filasse.

Notre gérant a trouvé un marché en Europe. Le lin nous a rapporté alors \$15, \$30 et \$40 à l'arpent.

Dans le commencement de la guerre, les prix sont plus favorables; on pense que le lin va nous rapporter entre \$75 et \$100. à l'arpent. C'est un prix très rémunérateur et la culture n'est pas plus difficile que

d'autres, avec nos machines. Il y a des manufacturiers qui construisent actuellement des machines pour l'attacher sur le champ. Cette année dans la paroisse de Ste-Marthe, nous avons 800 arpents du lin en culture, répartis sur 103 membres.

Nous constatons que l'arrachage du lin est beaucoup plus payant que le fauchage, parce que ça rapporte le double. Par l'arrachage il y a certains cultivateurs qui ont rapporté jusqu'à \$75, \$80 à l'arpent l'an passé.

Nous avons à Ste-Marthe 2 moulins qui emploient deux équipes de 25 hommes chacune. 25 hommes par jour à \$2. chacun; ce qui fait \$100. de gage par jour et \$30,000 de gage par année. C'est donc intéressant pour donner de l'ouvrage à nos jeunes gens.

Ceux qui ne connaissent pas la culture du lin peuvent croire que c'est intéressant lorsque la paye arrive, d'avoir un assez grand nombre d'arpents en culture.

On est surpris parfois d'entendre parler d'un déboursé de \$100, la première année pour la graine de semence, et bien je crois que si les représentants s'unissaient pour demander à Ottawa d'avancer la graine de semence, le coût serait payable avec la récolte. Je sais que c'est un grand avantage que vous puissiez avoir pour commencer.

Monsieur April me disait que le marché devait être limité. Je crois pouvoir lui répondre qu'après la guerre aussi bien que pendant, le marché du lin sera illimité.

Nous pourrions nous organiser plus tard pour avoir une filature dans la Province et par là augmenter d'autant nos ressources.

Monsieur April remercie le conférencier et nous dit qu'après avoir entendu un expert et économiste, il n'y a pas de risque à faire cette culture. C'est encourageant de pouvoir profiter de l'expérience de ces gens-là, et nous arrivons pendant que les prix sont les plus élevés. Comme l'a dit M. Sabourin, à mesure que la culture du lin se développera, il y aura peut-être moyen d'avoir une filature.

Verra-t-on beaucoup de petites...

(Suite de la page 3)

de nouveaux dessins et de nouveaux matériaux.

Le secret de ce succès de la petite construction au pays se trouve dans une méthode essentiellement canadienne de construire: l'usage continu des produits standards et des isolants pour l'intérieur et l'extérieur. Les murs sont revêtus d'isolants; le toit, de bardeaux d'asphalte, et les divisions et cloisonnements d'insulboard. Ces matériaux recouvrent une structure en bois, procurent une double isolation, une durée prolongée et une apparence de distinction qui ne demande que peu d'entretien.



Théâtre IDEAL Beauharnois

Dimanche-lundi, 25-26
"PACK UP YOUR
TROUBLES"

avec JANE WITHERS et the RITZ
BROTHERS
- aussi -

"BRITISH
INTELLIGENCE"
avec BORIS KARLOFF et MAR-
GARET LINDSAY

Mardi seulement
"REGAIN"
avec FERNANDEL

Jeudi-samedi, 29-2
"THE LIGHT THAT
FAILED"

avec RONALD COLMAN
- aussi -

"KID FROM TEXAS"
avec un groupe d'étoiles.



CLAVIGRAPHES

A LOUER

(location à la semaine)

— OU —

A VENDRE

(vente à termes)

S'adresser à—

35, Chemin Larocque

VALLEYFIELD, P.Q.

Ecole Notre-Dame de Bellerive

Premiers des examens, janvier 1940.

8e année

Mlle Hélène Quenneville

7e année — Garçons: 1, Arsène DeRepentigny; 2, Yvan Leboeuf; 3, Gérard, Leboeuf; 4, Marcel Clément.

Filles: Thérèse Leroux; 2, Yolande Chatel; 4, Lucille Cuierrier; 4, Hélène Audette.

6e année — Garçons: 1, Robert Vinet; 2, P.-Emile Galarneau; 3, Eugène Loisele; 4, Maxime Nadon.

Filles: 1, Charlotte Lebeuf; 2, Doris Chevreuil; 3, Irène Monette; 4, Estelle Villeneuve.

5e année — Garçons: 1, Marcel Faubert; 2, Robert Lupin; 3, Roma Delisle; 4, Raymond Rousse.

Filles: 1, Bibiane Thibault; 2, Muguette Lavigne; 3, Madeleine Chatel; 4, Thérèse Séguin.

4e année A — Garçons: 1, Yvan Poirier; 2, Jean Guy Lemyre; 3, Gilles Chatel; 4, Léo Raymond.

Filles: 1, M. Reine Lafleur; 2, Pierrette Leduc; 3, Annette Cardinal; 4, Huguette Beauchamp.

4e année B — Garçons: 1, Jean-Paul Leroux; 2, Richard Legault; 3,

Rosaire Benoit; 4, Léo Lemay.

Filles: 1, Lucille Guérin; 2, Gisèle Séguin; 3, Laurette Renaud; 4, Simone Plante.

3e année A — Garçons: 1, Jean-Marie Leduc; 2, Normand Martin; 3, Robert Brosseau; 4, Gaston Laliberté.

B: 1, Marcel Côté; 2, Maurice Halle; 3, Gilles Benoit; 4, Gilles Robidoux.

Filles: 1, Denise Allen; 2, Lise Tremblay; 3, Irène Renaud; 4, Huguette Leclerc.

2e année — 1, Roger Duranceau; 2, Robert Tessier; 3, Angelbert Leboeuf; 4, René Dubé.

Filles: 1, Thérèse McSweeney; 2, Thérèse Côté; 3, Yolande Beauchamp; 4, Denise Charbonneau.

1re année — Garçons: 1, Robert Lecompte; 2, Claude Gervais; 3, Bernard Laplante; 4, Gérard Plante.

Filles: 1, Huguette Benoit; 2, Denise Lerhé; 3, Yolande Lafleur; 4, Jeannette Lemay.

Ste-Barbe

Naissance.—

A M. et Mme Ulric Joly, née Léona Girouard, est né le 9 février, un fils baptisé Joseph-Jean-Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Albério Brisson, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Girouard, grand'mère de l'enfant.

Nouvelles.—

Lundi le 12 courant, il eut une assemblée libérale pour la nomination des délégués pour l'élection du fédéral qui aura lieu le mois prochain. Les délégués nommés furent MM. Oyla Brisson et Ludovic Brisson.

Le 15 courant, M. Hervé Daoust célébrait son cinquantième anniversaire de naissance de la part de son épouse et de ses enfants. A cette occasion un groupe de parents et d'amis se réunissaient. Etaient présents: MM. et Mmes Adélarde Girouard, Raoul Brisson, Elzéar Daoust, Arthur Brisson et Emilien Trudel; Mlles Simone Leduc de Saint-Stanislas-de-Kostka et Alice Major de Valleyfield, MM. Adrien, Gaspard et Bernard Brisson, Rosario et Donat David, Réal et Jean-Paul Daoust.

Va-et-vient.—

M. et Mme Georges Robert de passage à Montréal, samedi et dimanche.

Mlle Simone Leduc de Saint-Stanislas-de-Kostka, passe la semaine chez sa soeur Mme Adélarde Girouard.

Mlle Gilberte Leboeuf de Montréal passe la semaine chez son oncle M. Georges Robert.

St-Louis de Gonzague

Naissance.—

A M. et Mme Joachim Primeau, née Thérèse Gendron est né un fils baptisé Joseph, Jean-Baptiste, Réal. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Baptiste Primeau grands parents. Porteuse, Mlle Raymonde Gendron de Beauharnois, tante de l'enfant.

C'est avec regret que nous annonçons, pour cause de sante, le départ du Rév. P.-P. Fafard, c.s.v. On nous dit qu'il sera parmi nous dans quelques semaines. Espérons qu'il en sait ainsi et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Félix Meilleur visitaient M. et Mme L.-E. Dansereau ainsi que M. et Mme John Léger samedi et dimanche dernier.

M. Laurier St-Germain de Montréal, accompagnée d'une amie visitait sa soeur Mlle Marie-Anne St-Germain, dimanche.

M. Ant. Goyette ainsi que sa fille Mlle Luce sont retournées à Montréal après avoir passé quelques temps dans leur famille.

Mlles Berthe-Alice et Cécile Bougie de Montréal étaient dans leur famille dimanche.

Mlle Laurette Julien est retournée à Ste-Martine où elle suit des cours à l'école Classico-Ménagère.

Mlles Emilienne et Marie-Reine Pilon passent quelques temps à Montréal.

Cette semaine aura lieu la réunion mensuelle des Membres du Cercle des Fermières.

UN RECORD D'ALTITUDE A LA MONTREAL COTTONS

Les gages des employés de la Montreal Cottons Limited à Valleyfield sont de vingt-huit pour cent plus élevés qu'en l'année précédente de 1929.

Outre le fait que les gages sont plus élevés, le coût de la vie est plus bas qu'il y a dix ans. Chaque dollar de salaire achète une plus grande quantité de marchandises. Le résultat est que le pouvoir d'achat des employés de la compagnie surpasse de trente-quatre pour cent celui de 1929. On peut facilement constater l'amélioration des conditions par le regain d'activité chez les marchands de Valleyfield.

THE MONTREAL COTTONS LIMITED

Valleyfield

Province de Québec

Nouvelles Sociales VALLEYFIELD

Partie de cartes et de bingo

Lundi soir, le 19 février, au sous-sol de l'église de la paroisse du Sacré-Coeur, Valleyfield-Nord, avait lieu, sous la présidence de M. le Chanoine Herménégilde Julien, curé, une partie de cartes et de bingo, organisée par les dames de l'Ouvroir, au profit des pauvres. On remarquait aux tables d'honneur: M. le Chanoine Herménégilde Julien, Madame la mairesse J.-A. Larin, Mmes Philorum Billette, Joseph Cholette, David Lynch, Wilfrid Daigneault, J. O. Clermont, Lionel Beaudry, Marcellin Hallé. Le comité remercie cordialement M. l'abbé D. Dicaire, vicaire de la paroisse, de son généreux concours ainsi que les personnes qui ont offert des prix ou assisté à cette soirée de charité.

M. Henri Lacroix de Valleyfield était de passage à Montréal dimanche l'invité de Mlle J. Desgrosseillers.

Mlle Thérèse Marchand a reçu mercredi soir, les membres de son club de bridge.

M. et Mme J.-Anatole Latour sont de retour de Québec où ils ont passé quelques jours les invités de M. et Mme Maurice Huot.

Mme Oscar Haineault, Mlle Louise Lamoureux, M. Paul Ricard, Mlle Cécile Haineault, M. Fernand Haineault étaient samedi en visite chez M. Philippe Hébert, à St-Timothée.

Mlle Jeanne Beauchamps a passé la fin de semaine à Montréal.

Mlles Juliette Raymond, Claire Groulx, Marie-Paule Tremblay, Yvette Viau, assistaient samedi au Festival du Mont-St-Louis qui avait lieu au Forum, à Montréal.

Mlle Jeannette Marchand a reçu les membres de son cercle d'Etude jeudi soir. La conférencière était Mlle Marcelle Legault qui a parlé d'un sujet plein d'actualité: La Finlande.

Mme Lépine d'Ottawa est actuellement à Valleyfield, l'invitée de la famille Lorenzo Godbout.

Mlle Yolande Brassard était de passage à Montréal, en fin de semaine.

Mlles Alice Lefebvre et Jeannette Raymond de Valleyfield étaient en fin de semaine les invitées de M. Aldéric Angell, de l'Ile Perrot.

Mlle Monique Perron de St-Timothée a été dimanche l'invitée de Mlle Rachel Vinet de Bellerive.

Mlle Cécile Charbonneau a passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Aldina Poirier est de retour de Montréal où elle a passé quelques jours, chez des amis.

M. et Mme Léo Leduc étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

Mme Paul Clermont est de retour d'un voyage de fin de semaine à Montréal.

Mlles Georgette Marchand et Madeleine Lafleur sont de retour d'un voyage d'une semaine à Dunham où elles ont été les hôtes de la famille John Bombardier.

Mlles Marguerite et Madeleine Godbout étaient de passage à Montréal, samedi.

M. J. McLeigh a passé la fin de semaine à Montréal, dans sa famille.

Mlle Thérèse Charbonneau est venue à Valleyfield, dimanche, dans sa famille.

M. et Mme Isidore Chouinard et leur fils Gérard, sont rentrés à Québec après avoir passé quelques temps à Valleyfield, chez M. François Cloutier, et voyage à New-York et à Montréal.

ATTENTION ! ATTENTION !

La Ligue des Retraitants de Salaberry de Valleyfield adresse une invitation spéciale à tous les organisateurs du diocèse afin que tous soient présents au Ralliement des Organisateurs qui sera tenu à la Maison du Christ-Roi de Châteauguay Bassin, samedi le 24 février et dimanche le 25.

Que tous se fassent un strict devoir d'être présents à ce ralliement où d'importantes directives seront données.

La Ligue des Retraitants.

Mme C. L. Roman réélue présidente de la Croix Rouge

Lundi soir, à une assemblée de l'Association de la Croix Rouge Canadienne, Mme Chas L. Roman a été réélue présidente active de la section de Valleyfield, Mme Gilles Amiot, présidente honoraire, Mme Gaspard Fortier, vice-présidente, Mme O. E. Caza, secrétaire. Les autres membres du comité ont gardé leurs charges respectives.

Mlle Rose Lalonde a passé quelques jours à Montréal, au cours de la semaine.

Mme Hervé Lavoie et sa fillelette Ramona ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. Jules Massé de la Ligue du Bon Parler Français était ces jours derniers l'invité de M. François Cloutier, inspecteur régional des Ecoles Catholiques.

Mlles Margot et Marie-Berthe Tremblay sont actuellement à Ottawa, où elles séjourneront une semaine.

M. François Cloutier a passé la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Lucien Laniel de Cornwall, Ont. ont visité M. et Mme Ferdinand Laniel de Valleyfield, en fin de semaine.

M. et Mme Lucien Nicholson, M. et Mme Gerry Cadieux, M. Diomède Cousineau, Mlle Françoise Girard, Mlle Thérèse Philie, M. Ernest Leblanc, Mlle Yvette Leblanc, M. et Mme Albert Leblanc, Mlle Marie-Marthe Rousseau, MM. Lionel Cossette et Charles Codebecq ont fait une excursion de ski à Malone, N.Y. dimanche dernier.

M. et Mme Paul Lefebvre, Mme Veuve Arthur Desjean, Mme Léandre Latulippe, M. et Mme Paul-Emile Durocher étaient dimanche les invités de M. et Mme Georges Robert de Ste-Barbe.

Mlle Madeleine Major était de passage à Montréal, dimanche.

Mlle Gilberte Lebeuf de Montréal passe la semaine à Valleyfield, chez des parents.

Mlle Pauline Fortier était de passage à St-Stanislas, dimanche dernier.

Mlle Thérèse Goyette est actuelle-

LES MOTS CROISES — DE — VOTRE JOURNAL

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTELEMENT

- 1.—Coupé jusqu'à la peau. — Officier supérieur, qui commande un régiment.
- 2.—Insecte coléoptère — Ille française de l'Océanie.
- 3.—Violation de la loi — Nom de certaines bales et du fruit des eucurbitacées.
- 4.—Enlever — Mauvais goût que l'humidité fait contracter à un aliment.
- 5.—Mettre les rênes à — Saison.

- 6.—Adjectif possessif — Court et gros — Première conjugaison.
- 7.—Fluide gazeux, forme l'atmosphère. — Demeurer, coucher.
- 8.—Faire des dessins en relief sur une étoffe—Général japonais (1849-1912).
- 9.—Enduire de lut — Nom de deux chaînes de montagne du Mexique.
- 10.—Nom de quatorze rois de Suède — Classer par séries.
- 11.—Qui produit la sole.

VERTICALEMENT

- 1.—Fort à craindre (pl.)
- 2.—Commune de l'Aude — Extrémité d'une veine métallifère ou de houille.
- 3.—Assaisonner avec du sel — Faire cuire à sec.
- 4.—Amener vers soi ou après soi — Préfixe indiquant la division d'un grandeur par dix.
- 5.—Adjectif démonstratif — Se soutenir et avancer sur l'eau.
- 6.—Métal précieux — Gouverner, diriger — Tellement.
- 7.—Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois — Préfixe indiquant multiplications d'une grandeur par un million.
- 8.—Ville de Russie (Terre-Noire) — Cap et caverne de la Laconie.
- 9.—Nymphes des prairies et des bocages — Sculpteur français né à Paris (1840-1917).
- 10.—Chaque des parois d'un filon — Garni un bâtiment de volles poulies, etc.
- 11.—Qui fabriquent ou allument des lanternes.

Solution du problème précédent

I	M	P	R	O	B	A	T	I	V	E
N	E	R	O	N	R	O	S	E	N	
C	L	E	T	L	I	T	E	N	T	
R	O	C	A	I	E	O	U	R		
E	N	I	V	R	A	N	T	S	E	
D	S	E	S	N	O	M	M			
U	T	R	E	M	E	M	O	R	E	
L	I	S	N	E	S	B	A	L		
I	S	A	T	I	S	E	L	I	E	
T	O	U	E	E	A	P	O	D	E	
E	N	T	R	E	F	A	I	T	E	S

ment à Montréal l'invitée de Mme Joseph Gagné.

Mlle Rachel Besner a reçu jeudi soir les membres de son club de bridge.

M. et Mme Emile Bourdeau étaient de passage à Montréal, au début de la semaine.

Mlles Freda Horgan, Anna et Lucile Perron ont passé la fin de semaine à Saint-Sauveur des Monts, dans les Laurentides.

Le docteur Poupart de Montréal a été, ces jours derniers, l'invité du

docteur Lucien Perron de Valleyfield.

M. et Mme Lionel Perron, leur fillelette Elaine, M. Paul-Emile Perron, étaient de passage à Montréal, dimanche.

Mlle Simone Laplante est de retour d'un séjour de quelques temps à Montréal.

Les membres de la Société Pa-lestrina se réuniront mardi soir, le 27 février, à 7.45 p.m. à la salle des répétitions de la Chorale Ste-Cécile, au sous-sol de la Cathédrale.

LE SOMMEIL PAISIBLE DE L'INNOCENCE



Peu importe les rumeurs de la guerre, la destruction des finlandais, le torpillage des navires, les élections fédérales ou les surplus des taxes provinciales, fédérales ou municipales. Cet enfant repose doucement sans se soucier du lendemain, d'hier ou d'aujourd'hui. C'est le sommeil de l'innocence bien reproduit par la pellicule photographique qui a saisi sur-le-vif la douce tranquillité et l'insouciance heureuse de cet enfant.

Théâtre Bellerive

Jeudi, vendredi et samedi, février 22-23-24

"Music In My Heart"

avec TONY MARTIN et VICTOR HAYWORTH
- en double -

"Mutiny On The Black Hawck"

avec RICHARD ARLEN

Dimanche, lundi, mardi et mercredi,
février 25-26-27-28

"His Girl Friday"

avec ROSALIND RUSSELL et GARY GRANT
- en double -

"Cafe Hostess"

avec PRESTON FOSTER

Jeudi, vendredi et samedi, février 29, mars 1-2

"The Champ"

avec WALLACE BEERY et JACKIE COOPER
- en double -

"Bad Little Angel"

avec VIRGINIA WEIDLER

La Vie Sportive

Lafontaine donne la victoire aux Braves contre le Québec par le score 5-4

Lionel Lafontaine, brillant ailier du club Valleyfield senior, a donné la victoire au club local, mardi soir, à l'Aréna de Valleyfield, en comptant deux points à la troisième période pour vaincre le Québec de Théo Hamel par le score de 5 à 4 en présence d'une maigre assistance.

Les Braves ont pris une avance 2-0 au début du match, mais Québec s'est rallié et les deux clubs étaient sur un pied d'égalité 3-3 à la fin de la deuxième période. Lafontaine y est allé de ses deux buts à la troisième, et Québec n'a pu reprendre le terrain perdu après cela, en dépit d'un but de Paquet, qui n'a servi qu'à rendre le score plus serré.

A part Lafontaine, Henri Matte, Boyer et Lapointe ont compté pour Valleyfield, tandis que les compteurs de Québec ont été Théo Hamel, Gérard David, Guy Labrie et Paquet. Ce match a été le dernier de la saison locale des Braves, qui n'ont plus que deux matchs à jouer avant la fin de la campagne régulière.

La joute a été dénuée de rudesse et les arbitres n'ont infligé que quatre punitions, toutes des mineures.

QUÉBEC — Buts, McKinnon; défenses; Labrie et Sabourin; centre, Hamel; ailes, Mentzell et Paquet. Substituts, Lepage, Forget, David, Parent, Poitras, Tremblay.

VALLEYFIELD — Buts: Lascelles; défenses, Gromoll et Matte; centre, Joannette; ailes, Lapointe et Boyer. Substituts, Callahan, Philpin, Despelteau, Lafontaine, Leduc. Arbitres: Martel et Lebel.

Première période
1—Valleyfield: Matte (Despelteau) 11.23
2—Valleyfield: Boyer (Joannette) 15.28
3—Québec: Hamel (Mentzell) . 18.06
Aucune punition.

Deuxième période
4—Québec: David (Hamel, Mentzell) 5.07
5—Québec: Labrie (Forget) .. 9.55
6—Valleyfield: Lapointe (Gromoll, Huguet) 14.33
Punitions: Lepage, Callahan.

Troisième période
7—Valleyfield: Lafontaine (Huguet, Callahan) 4.56
8—Valleyfield: Lafontaine ... 7.54
9—Québec: Paquet (Sabourin) 13.42
Punitions: Fortin, Lapointe.

Le détail de la Ligue Inter-médiaire commencera ce soir

Le détail de la Ligue Inter-médiaire Valleyfield et District commence ce soir alors que les Tigers de Lucien Leduc reçoivent la visite du Huntingdon dans la première joute d'un deux dans trois qui se continuera à Huntingdon demain soir.

Il est assez difficile de prédire qui l'emportera, quoique Valleyfield soit légèrement favori pour vaincre. Huntingdon possède cependant une équipe redoutable et très courageuse, et qui se laisse difficilement

battre chez elle.

Le cerbère du Valleyfield, le minutif Georges Laplante, aura sûrement son mot à dire dans le résultat des hostilités.

Si cette semi-finale ne durait pas plus de deux parties, la finale débiterait dimanche après-midi à l'Aréna entre Bellerive et le gagnant de la série Valleyfield-Huntingdon. Si d'un autre côté une troisième rencontre est nécessaire, elle prendra place également dimanche, et

alors la finale ne débutera que mardi le 27.

Le secrétaire de la Q.A.H.A., Monsieur Alphonse Therrien, a averti les officiers de notre ligue d'être prêts pour le 5 mars, alors que le champion de Valleyfield recevra une équipe étrangère dans une série de détails devant décider du championnat intermédiaire de la province.

Réal Latour et Gérard Bougie, tous deux du club Bellerive, qui se sont classés sur un pied d'égalité en tête des compteurs de la ligue se verront décerner chacun un magnifique prix pour leur exploit. L'un recevra la Coupe donnée par la Cordonnerie Hogue et Frère, de Bellerive, tandis qu'ira à l'autre le droit d'un magnifique complet gracieuseté de la Cie Dion de Valleyfield.

Le C.P. Beauharnois est victorieux, 8 à 6

Dans une joute qui a renversé les pronostics, le C.P. Beauharnois a fait subir une défaite de 8 à 6 aux "Volants de Lachine" qui ne "volaient" pas du tout dans les deux premières périodes de leur joute, dimanche dernier. Les locaux avaient fait joute nulle de 3 à 3 précédemment avec les Volants et l'on voulait que la chance eût favorisé les joueurs du C.P. Aidés dans leur tâche, par M. Arthur Caron, les équipiers du gérant Noreau menaient par le pointage de 7 à 1, quand se termina la deuxième période tout à l'avantage du Beauharnois; nos joueurs y ajoutèrent deux points aux cinq premiers qu'ils avaient comptés dans la première période. Dans la troisième période, les locaux qui avaient amassé un total de sept points se contentèrent de jouer sur la défensive et les Volants en profitèrent pour compter cinq de leurs

points. Dès la première minute de jeu au début de la joute, la ligne Cross, Gagné, Motour débuta en "ouragan" et ces derniers obtinrent 3 des 5 points qui furent comptés dans cette période. Les joueurs du C.P. renversèrent les rôles et durant trente-sept minutes de jeu, ils "volèrent" à l'assaut vers la forteresse de "Wear" qu'ils déjouèrent huit fois, pour blanchir leurs adversaires; ce n'est qu'à la dix-septième minute de jeu, dans la troisième période que Leboeuf fut déjoué pour le premier point du Lachine. Les étoiles de la joute furent, sans contredit, Louis Gagné et Jimmy Alfred qui comptèrent quatre des huit points des leurs et obtinrent deux assists; les autres compteurs furent Gardiner, Primeau, Lemay et Cross qui eurent le crédit de chacun un point.

Courses de chevaux à Valleyfield

Samedi et dimanche, les 24 et 25 février, auront lieu de grandes courses de chevaux, sur la Baie en face du Château Salaberry. Quatre classes seront au programme et un montant de \$200. en bourses sera distribué. On sait que tous les ans une foule considérable de spectateurs et de partisans assistent à ces courses. On nous informe que rien ne sera épargné pour assurer de cette journée un vif succès.

Le J.-N. Marchand rencontrera le Daoust et Fils

Le club de quilles J.-N. Marchand rencontrera son plus dangereux adversaire dimanche, alors qu'il fera face au Daoust et fils, équipe dont la renommée n'est plus à refaire et à l'égard de laquelle, les journaux montréalais ne tarissaient par d'éloges durant les dernières années. Ex-détentric de la coupe McCallum, l'équipe Daoust et fils est formée des joueurs qui ont fait leur marque

dans le domaine des quilles. Des joueurs, tel que Talbot, Jenkins, Archambault, les frères Murray et Vital Jasmin, réputés parmi les meilleurs joueurs du Canada, furent tour à tour les pivots de cette fameuse équipe. Les locaux rencontreront donc leur plus dangereux adversaire depuis qu'ils ont réussi à remporter la coupe McCallum.

Activités des raquetteurs "Les Marcheurs de Valleyfield"

Dimanche le 18 février "Les Marcheurs de Valleyfield" se sont rendus à Coteau Landing où eut lieu un Carnaval organisé par le club de Valleyfield. M. E. Rouleau, Maire de cette Municipalité a reçu chez lui les invités ou tous ont connu un chaleureux accueil. Un magnifique dîner a été servi à l'Hotel Lajeunesse ou des discours ont été prononcés. En cette circonstance, une clef-souvenir était présentée à la Reine du club par les autorités municipales. Vers 2.30 hrs de l'après midi une joute de hockey était disputée entre le club "Bellerive" de Valleyfield et le Coteau Landing qui l'emporta sur les nôtres par le score de 4 à 3. Dans le cours de l'après midi une course de trois milles était organisée. Voici les gagnants: 1er M. Lucien Legault, 2em M. René Henley, 3em M. Chs Gariépy, 4em M. Jos. Thibault.

Course des dames: 1ère Mme Gariépy, 2em Mlle Annette Auger. **Dimanche, 11 février**

Le club "Les Marcheurs de Valleyfield" ont profité de cette belle journée pour organiser à travers les rues de la cité une parade en raquettes. Cette jolle démonstration leur valut des applaudissements généreux et des félicitations de toutes parts. A la fin de cette journée

bien remplie, Mlle Annette Auger recevait chez elle les raquetteurs. Des discours ont été prononcés, des chansons ont été entonnées et nos joyeux marcheurs ont terminé cette journée en évoluant sur des airs de danses. Des photographies de ces réunions sont actuellement exposées chez M. Elie Gendron.

Mardi le 20 février

Pour répondre à la visite des quatre Marcheurs de Valleyfield, le club Rochambault de Biddeford, Maine, a délégué en son nom deux de ses membres à Valleyfield: Mlle Lucienne Métayer et Mlle Lilliane Viger, toutes deux de Biddeford, Maine. Actuellement ces déléguées sont en route vers Drummondville où se déroulera la semi-convention annuelle des raquetteurs le 25 février. Cette convention réunit les clubs des Unions canadiennes et américaines.

Pour répondre à la demande de plusieurs, un gala sera organisé, samedi soir, vers 11hrs le 2 mars au Club Touriste en l'honneur des quatre délégués qui se sont rendus de Valleyfield à Lowell, Mass., à pieds. Ce sont: M. Rosaire Demers, Annette Augé, Aimé Brunet et René Henley. A cette occasion des coupes seront présentées. L'admission générale sera de 35c.

Qu'entend-on par Gin?

Extrait des règlements établis sous l'empire de la "Loi des Aliments et Drogues", telle que révisée par le Ministère des "Pensions et de la Santé Nationale", Ottawa, et se rapportant à la fabrication et à l'étiquetage du gin, du gin composé, de l'imitation de gin, etc.

DIVISION 2

Sec. 11. Le genièvre sera un spiritueux potable, édulcoré ou non, préparé avec de l'eau-de-vie de grains spécialement rectifiée et redistillée, la rectification et la redistillation étant pratiquées en présence de baies de genévrier et d'autres herbes ou plantes aromatiques. Le genièvre devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

11(a) En dépit de tout ce qui pourrait être contenu dans ces Règlements spéciaux, le breuvage fait par l'addition d'alcool neutre au produit obtenu par la distillation d'un mélange d'alcool, de baies de genévrier et autres plantes aromatiques sans distillation subséquente du tout, devra porter l'étiquette du gin composé. (traduction)

12. Le genièvre factice ou imitation de genièvre sera un spiritueux composé, préparé par addition de bouquets artificiels ou substances aromatiques aux spiritueux en cause. Le genièvre factice devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

SEUL le "GIN" fait d'alcool de grains spécialement distillé et rectifié avec des baies de genévrier et autres plantes aromatiques peut être appelé et libellé "GIN".

La Distillerie Melchers est fière du fait que pendant plus de 40 ans elle a fabriqué et vendu du GIN authentique fait en stricte conformité avec les règlements de la "Loi des Aliments et Drogues".

Voilà pourquoi le Gin Croix d'Or et le London Club London Dry Gin sont partout les marques préférées. Pas de sophistication de concentrés âpres et d'alcool cru. Ces deux marques ne contiennent que du GIN, et pas autre chose.

Insistez toujours pour qu'on vous donne le Gin Melchers Croix d'Or et le London Club London Dry Gin et vous aurez la certitude d'obtenir du GIN authentique.

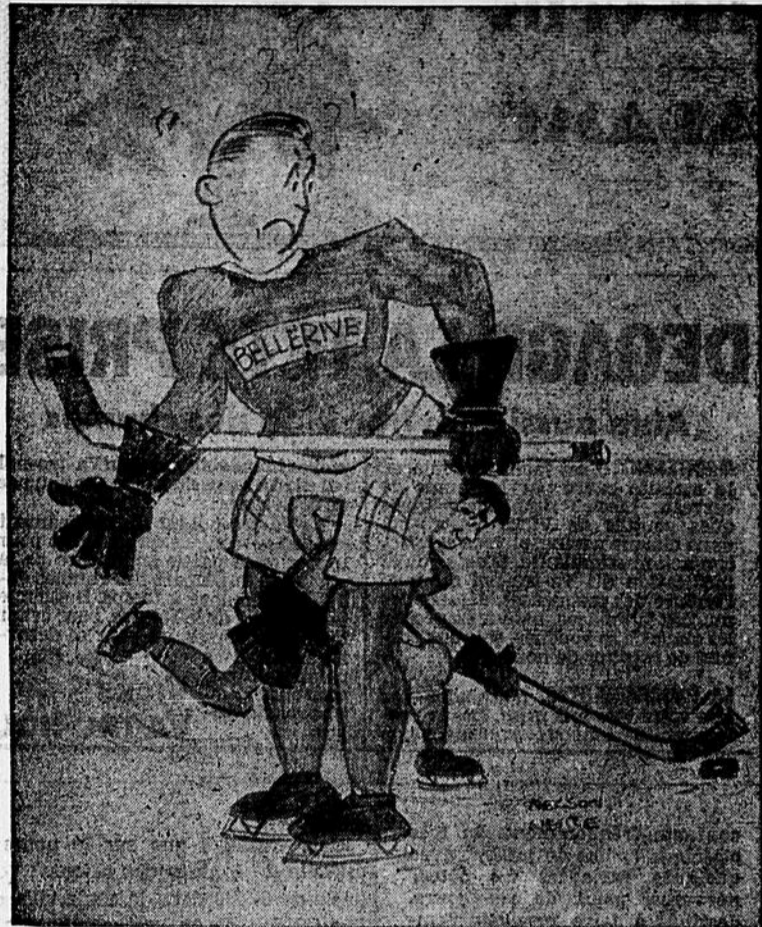
Melchers

GIN CROIX D'OR

LONDON CLUB LONDON DRY GIN

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTRÉAL ET BERTHEVILLE

LE BELLERIVE EST REDOUTE !



Les joueurs du club Bellerive sont redoutés dans tout le circuit. Aussi attirent-ils des foules sur les patinoires de l'extérieur et l'action ne manque pas au cours des joutes. Cette caricature illustre bien la puissance du Bellerive. Tel que vu par un amateur de Huntingdon!

Coopérative Agricole de Ste-Martine

Les cultivateurs du district seraient peut-être intéressés de prendre connaissance des activités de la Coopérative Agricole de Ste-Martine. La dernière assemblée annuelle a eu lieu le 14 décembre à l'Ecole d'Agriculture. On procéda alors à de nouvelles nominations: Le Bureau de direction est actuellement composé des membres suivants: MM. Barnabé Laberge, président; J. Albert Prud'homme, vice-président; MM. Léonard Laberge, Anatole Cécyle et Raoul Doré, directeurs, ainsi que monsieur Louis Patenaude, secrétaire.

La coopérative compte actuellement 38 membres actionnaires et 44 membres affiliés. Le rapport financier fut présenté pour donner les résultats de l'année écoulée; il se lit comme suit:

Actif\$11,771.51
Passif\$ 4,214.90

Affaires de la Société:

Ventes:

- 1. Poussins 9,115.66
- 2. Dindonneaux 3,065.48
- 3. Grains de semences, moulées, etc. 30,396.89

Total des Ventes 42,578.03

Revenus bruts 4,953.70
Dépenses totales 2,880.98
Profit net 2,470.04

Une ristourne de \$532.22 a été payée aux actionnaires au cours de l'année 1939.

Progrès de cette Coopérative réalisés d'après le chiffre de Ventes au cours des années

1935	\$14,323.77
1936	25,96'26
1937	33,262.22
1938	35,152.71
1939	42,578.03

Il serait bon que les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à la coopérative qui leur permet d'acheter à de meilleurs prix et leur assure des possibilités de vente intéressantes en ce qui concerne les grains de semence.

En conséquence un membre de coopérative a intérêt à faire le plus de transactions possibles avec sa coopérative; l'actionnaire d'une compagnie touche ses dividendes en vertu seulement de l'argent qu'il y a investi.

Par ailleurs, une coopérative paie un intérêt fixe sur le capital alors que la compagnie paie un intérêt variant selon la valeur de production.

Dans une coopérative la porte reste ouverte à tous; dans une compagnie, le capital-action une fois formé, l'entrée se trouve fermée à tout nouvel actionnaire.

La coopérative a à coeur l'éducation de tous ses membres; la compagnie au contraire ne s'en soucie guère. Pendant que la coopérative cherche à rendre service, l'autre ne vise qu'à réaliser les plus grands profits possibles.

C'est plus qu'il ne faut il me semble pour vous démontrer la supériorité du système coopératif qui vise au bien commun en même temps que le bien particulier, système tout à fait démocratique, sur les compagnies et les trusts qui tiennent du système capitaliste.

DISPARUE

Dubois est allé au bureau de police pour signaler la disparition de sa femme.

— Depuis quand a-t-elle quitté le domicile conjugal? demande le commissaire.

— Depuis deux jours!!!

— Deux jours!!!

— Oui, M'sieur le commissaire.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt?

— Je croyais qu'elle était restée quelque part à bavarder.

Les quilles à Beauharnois

Dans la ligue locale, la Banque Canadienne Nationale, qui a terminé la première moitié de la saison en deuxième position, est installée en première place avec une marge de 1 point sur son plus proche adversaire, "Thibert et Frère." Le pourcentage des joueurs de la ligue a de beaucoup argumenté sur celui de la première moitié de la saison. Quatre joueurs ont actuellement un pourcentage de 190 ou plus. Ces chiffres démontrent le progrès que nos joueurs font et qu'il y a à de quoi former une équipe de champions.

Position des clubs

Pourcentage—	P.J.	Pts
B. C. Nationale	15	41
Thibert et Frère	15	40
J. W. Kilgour	15	30
B. C. Commerce	15	28
J. N. Marchand	15	28
H.S.P.M.	15	23

	P.J.	Pts
R. Robineault	12	199
J. Primeau	24	192
D. Currie	18	191
P. E. Leduc	5	190
R. Gendron	6	185
T. Frappier	9	184

Coupé Raymond

Valleyfield vs. Beauharnois

	1	2	3	Tot.
L. Pilon	137	201	172	510
L. Tessier	144	141	146	431
N. Robineault	130	171	159	460
R. Loiseau	198	172	192	562
A. Fournier	173	175	172	520
Totals	782	860	841	2483

	1	2	3	Tot.
Théo. Frappier	168	173	170	511
J. Primeau	198	204	205	607
G. Bayard	225	200	156	581
H. Primeau	164	144	189	497
P. E. Leduc	219	174	161	554
Totals	974	895	881	2750

Cité de Salaberry de Valleyfield AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la cité de Salaberry de Valleyfield s'adressera à la Législature Provinciale, lors de sa prochaine session, pour obtenir certains amendements à sa charte, et aux différentes lois qui l'amendent, sur les matières suivantes:

Fixer les heures et jours des séances générales et mensuelles du conseil; préparer et homologuer un second rôle d'évaluation en 1940; adopter le système électif du maire et des échevins suivant le procédé de rotation; donner à son trésorier les pouvoirs d'un gérant et contrôleur des finances; subordonner la destitution de son trésorier aux dispositions du chapitre 107a des statuts refondus de Québec, 1925; imposer une taxe de vente; une taxe sur les agents et commerçants étrangers; des taxes, sur les billets de théâtre, les bicyclettes, les services d'électricité, les appareils téléphoniques; et aussi pour obtenir le droit de continuer de se servir de son terrain, portant le No 152-6 du cadastre de la cité, pour fins municipales; ratifier son règlement No 389; ratifier, à compter de leur passation respective, le bail et la convention intervenus entre la cité et la Fernhill Limited; et pour toutes autres fins.

Salaberry de Valleyfield, le 14 février 1940.

ALBERT LEBLANC,
Procureur de la requérante.

IL Y A QUELQUES SEMAINES

Un étranger en tournée en Allemagne, demande du beurre au restaurant. On lui en apporte, il le goûte, fait la grimace et dit simplement:

— Maintenant, je comprends pour quoi vous frétiez les canons.



"Si seulement j'avais commencé plus tôt!"

"... Comme les dix dernières années ont vite passé! ... Me voici rendu presque à soixante ans ... et je suis encore bien loin de pouvoir me retirer des affaires—du moins, au point de vue financier."

Même si vous êtes dans la quarantaine, nous pouvons vous montrer comment il vous sera possible de vous retirer d'ici 20 ou 25 ans avec une rente viagère.

... Par contre, nous n'avons jamais entendu quelqu'un qui est sur le point de se retirer avec une rente de la Canada Life exprimer le regret d'avoir commencé de bonne heure à mettre de l'argent de côté pour le jour inévitable où il lui faudra abandonner ses affaires pour de bon ... et, en général, au cours des années intermédiaires, sa vie a été rendue plus heureuse parce qu'il savait que sa famille était protégée par ses assurances.

En commençant de bonne heure, il vous sera beaucoup plus facile de vous trouver à 55, 60 ou 65 ans avec une rente payable pour le restant de votre vie.

----- Renseignez-vous, cela vaut la peine. -----



La Compagnie d'assurance "Canada Life",
330 University Ave., Toronto, Ont.

Sans que cela ne m'engage à rien, veuillez me dire comment je puis obtenir un revenu garanti par la Canada Life de \$50 \$75 \$100 \$200 par mois à l'âge de 55 60 65 ans.

Nom.....
Adresse.....
Je suis né le.....

La plus ancienne Compagnie d'assurance-vie du Canada

St-Chrysostôme

Feu Rodrigue Lavoie.—

La mort accidentelle de notre regretté compatriote, annoncée à la radio la semaine dernière, a produit dans notre localité, ainsi qu'à Ste-Etienne, St-Louis et Montréal, où il comptait de nombreux parents et amis, une vive consternation. C'est en aidant, un ami à faire circuler son aéro-glisser qu'il s'est fait couper les doigts et arracher un oeil et le côté de la figure. Il a eu la force de marcher après l'accident arrive, à un mille de sa demeure, a demandé un prêtre et s'est confessé.

Feu Rodrigue Lavoie était âgé de 39 ans. Il laisse un frère Victor, de Mégantic; une belle-soeur Mme Amédée Lavoie, et plusieurs cousins et cousines.

Mme Armand Santoire, Mlle Alice Laberge de St-Chrysostôme ont assistées aux funérailles de feu Rodrigue Lavoie au Lac Mégantic.

M. et Mme George Decosse, St-Chrysostôme étaient en visite ces jour derniers chez M. Armand Asselin de St-Antoine-Abbé.

Docteur Stalker d'Ormstown était de passage dans notre localité la semaine dernière.

Mlle Rollande Dagenais en visite chez son frère la semaine dernière de Ste-Martine.

Mlle Jeanne Crête, Messieurs Oscar et Antonio Crête étaient en visite dimanche dernier chez M. et Mme Eugène Tremblay de St-Antoine Abbé.

M. Frenchette de Ste-Martine a rendu visite dimanche dernier à Mlle Rollande Dagenais. M. Emile Léger de St-Stanislas de Kostka a rendu visite à sa tante.

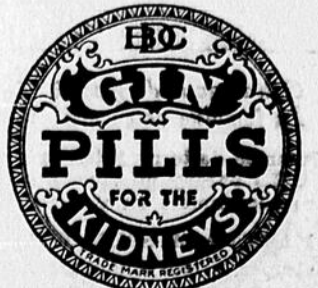
Mme Cécile Laberge et sa soeur Sr. Marie Rose-Anna du couvent St-Chrysostôme.

La perfection se compose de minutes. Le ridicule n'est pas de les employer, mais de les mettre hors de leur place.—J. Poubert.

L'alcool est le produit de la putréfaction. Il est aux liquides ce que la charogne est à la viande. Il commence par la mort du grain, il finit par la mort du buveur.—Dr Story.

DOULEURS RHUMATISMALES ?

Les GIN PILLS aident à tonifier les reins obstrués et à éliminer l'excès d'acide, cause de la douleur. Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".



2 formats au Canada et aux États-Unis: le régulier et le nouveau, le gros format Economique.

LA CONSTIPATION EST LA CAUSE DE NOMBREUX MAUX

Le manque d'humidité dans les intestins, cause commune de la constipation, occasionne des maux de tête, troubles digestifs, dérangements du foie, etc. Pour soulager cela, l'Eau Purgative Riga aide à apporter de l'humidité aux intestins, à ramollir les aliments qui s'y trouvent, à ajouter du volume, et aide à l'évacuation régulière des déchets alimentaires. Immédiatement après l'avoir prise, vous en ressentez les bienfaits. Les maux et les douleurs disparaissent au fur et à mesure que cette eau aide à améliorer votre état général et vous aide à maintenir l'humidité et la propreté internes. Toutes les grandes maladies ont de petits commencements. Prenez de l'Eau Purgative Riga et restez bien portant.

Votre beauté **Pour vous**
Votre bonheur **MADAME**



Les Pilules du Dr Chase

"Oh, je me sens très bien"

Pour Mal de dos Indigestion Troubles des reins



Deux patients se distraient en se recountant l'un à l'autre leurs misères.

— J'ai été opéré de l'estomac, dit l'un, et il a fallu rouvrir la plaie parce que le chirurgien avait oublié une agrafe.

A ce moment, le médecin entrouvre la porte et demande:

— N'ai-je pas laissé ma trousse sur la table?

Les deux malades pâlisent et se tâtent instinctivement.

MAL À LA GORGE?

Contre maux de gorge ordinaires, traités simplement avec le

LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR



Hemmingford

M. Joseph Fournier à Montréal, mardi dernier.

M. et Mme Lionel Pierre de Lacolle chez O. Pierre dimanche.

M. et Mme Léo Fortin et leur famille à Napierville, dimanche.

M. Maltais à St-Jean et Montréal lundi.

Mme Donat Benoit passe quelques temps chez M. et Mme Rolland Benoit à Montréal.

M. et Mme Hermas Fortin, leurs enfants Gaetan et Pierrette à St-Jean. Chez Mme A. Lacasse dimanche.

Mlle Annette Marchand de Montréal, Gaetan Beaudin de Valleyfield en fin de semaine chez Mme A. Marchand et Wilfrid Beaudin.

M. et Mme Ernest Perron, Gertrude Patnaude, Idola Patnaude, Gertrude Patnaude, Henriette Hébert, M. et Mme William Castonguay, M. et Mme Rolland Gagné, M. et Mme Walter Smith, Stella Brogan, M. et Mme Léonard Berthiaume, Messieurs Ben Berthiaume, Roland Myre, Médard Fortin, Maurice Patnaude, Eddie Berthiaume, Russell Marois, François Stringer, W. Lusier, L. Montebout, Paul Germain, Bernard Castonguay assistaient à une partie de hockey entre Hemmingford et le M.A.I. de Plattsburg — la partie fut de 6 à 5 pour Plattsburg.

Les réunions pour le travail de la Croix Rouge ont lieu tout les vendredis après-midi au trois à cinq heures dans la salle Forest Figsby Memorial Hall on y distribue des matériaux pour couture et tricot et vendredi le seize février, on y a rapporté une quantité de travaux prêts à être retournés au Bureau Chef à Montréal.

La MCDE aux cent visages

Les agréments du tricot

J'ai déjà dit tous les agréments du tricot, et plus que jamais la femme éprouve la nécessité non seulement de faire ses robes, mais, en quelque sorte, leur tissu. Élément d'économie, indispensable à chacune de nous.

Le domaine du tricot s'étend à tout: robes, blouses, deux-pièces, tailleurs, redingotes, et



Robe du soir dont la jupe de tulle plissée à la taille est fixée à un corsage de brocart.

la simplicité recherchée de la forme et du point semble faite pour encourager même les débutantes.

LAINES FINE, PETITS POINTS

Tels sont les deux caractères essentiels que nous retrouvons dans tous les modèles.

Le point devient plus simple qu'il n'avait été jusqu'ici. On se

DÉGAGE LA TÊTE PRISE

Aide aussi à éviter bien des rhumes

MAINTENANT, il est facile de soulager le malaise causé par le rhume de cerveau. Mettez simplement quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et vous sentirez son action stimulante, tandis que la médication du Va-tro-nol diminue l'enflure des muqueuses, détache les mucosités tenaces, aide à empêcher les sinus de se boucher, et—vous permet de respirer de nouveau.

LA PROCHAINE FOIS, n'attendez pas que votre tête soit prise. Dès le premier renflement ou éternuement em-

ployez immédiatement du Va-tro-nol — il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

Le Va-tro-nol est un médicament spécialisé—conçu expressément pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débent. Employé à temps, il stimule les défenses de la Nature, pour éviter bien des rhumes, ou pour se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.



contente fréquemment du très classique "point de jersey" avec quelques variantes de côtes, nervures, point de riz, jours, destinés à faire ressortir l'empilage, les cols ou autres parements.

LIGNE TRÈS SIMPLE

Qu'il s'agisse d'une robe, d'un deux-pièces ou d'un tailleur, partout la sobriété est extrême.

La "robe chemisier" s'affirme comme le type de la robe pratique. Son corsage offre seul quelques recherches de points formant empilage, plastron, gilet ou poche.

L'encolure est au ras du cou, ou légèrement échancrée, et se continue par un boutonnage descendant de deux boutons sous la ceinture, tandis que la jupe s'évase légèrement.

Les manches, cet hiver, seront pratiques. Longues, elles serrent étroitement le bras.

Plus souples, voici les robes qui, incrustées devant de deux panneaux partant du col et passant sous la ceinture, s'élargissent dans le bas, donnant l'ampleur à la jupe.

Parmi celles-ci, je note pour vous une robe gris foncé dont les deux panneaux sont tricotés en laine plus claire; mais peut-être préférez-vous celles-ci en laine marine dont le point de Jersey s'oppose au "point de riz."

Cette robe de laine noire séparée ses panneaux d'un point de barrette imitant le "jour de Venise", effet qui allège beaucoup votre tricot.

Notons que ces robes-ci, légèrement échancrées ou garnies d'un petit col, sont ajustées par une fermeture "express" sur le côté.

Le skieur moderne demande au ski ce qu'il peut lui fournir comme moyen utile et agréable de se transporter d'un point à l'autre dans un temps limité. Chacun veut bénéficier d'un air pur respiré à pleins poumons, faire circuler le sang à flot dans tout l'organisme, sentir le libre travail de tous les muscles, sans autre souci que celui de régler l'effort physique sans intensification

Le ski, sport personnel

Par Emile Maupas

Pour le ski comme pour tous les sports sans exception, c'est la préparation qui compte avant tout. Que peut faire le plus habile boxeur contre un adversaire aux organes vitaux bien protégés par une solide musculature, s'il ne possède lui-même assez de puissance pour résister à l'attaque et porter le coup foudroyant, décisif!

Pour exceller dans tous les sports, aussi bien qu'aux travaux manuels, en plus de la coordination musculaire, sans laquelle il n'y a pas d'adresse, il faut être doué d'une grande résistance. L'habilité, si grande fût-elle, ne saurait prévaloir sauf lorsqu'il s'agit de fournir un effort de quelques minutes. Telle est la raison pour laquelle les performances tant admirées, au début du ski au Canada, daissent aujourd'hui le public totalement indifférent? C'est que, pour tous ceux qui s'intéressent à ce merveilleux moyen de locomotion, il ne s'agit plus d'assister comme spectateur à une exhibition quelconque.

LA BONNE CUISINE

HARENG MI-SAUR

Mettre les harengs dans une lèche-frite peu profonde remplie d'eau chaude et laisser mijoter ou faire bouillir lentement. Faire cuire pour deux ou trois minutes. Egoutter soigneusement, déposer les poissons sur un plat chaud et mettre sur chacun un petit morceau de beurre. Servir avec croustilles.

sur le côté de la chair et faire griller pour deux ou trois minutes. Servir sur rôtie beurrée avec jus de citron si désiré.

HARENGS MI-SAUR AU FOUR

4 harengs mi-saurs.
 1½ tasse de jus de tomate,
 1 moitié de piment vert, haché,
 3 tranches d'oignon,
 Paprika ou poivre.



Gâteau garni de glace à l'érable avec décoration de noix grenobles. La fantaisie de chacune peut inspirer les dessins les plus amusants.

(Pommes de terre frites, très minces. Le hareng mi-saur peut aussi être accommodé au vinaigre épais.)

HARENG MI-SAUR GRILLE

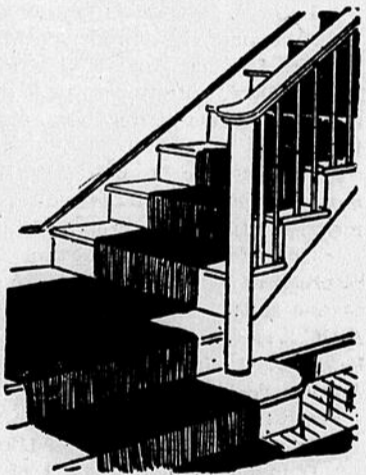
Couper la tête et la queue du hareng et essuyer avec un linge humide. Bourrer le grill et y déposer le poisson. Faire rôtir le côté de la peau pour une minute, retourner, déposer un petit morceau de beurre

Préparer les poissons, s'ils ne le sont pas déjà, en enlevant la tête, la queue, etc., et les placer dans une lèche-frite beurrée. Faire revenir le piment et les oignons dans un peu de beurre et ajouter aux poissons. Mouillez avec le jus de tomate et poivrez le tout. Mettre au feu à four moyen pour quelques minutes jusqu'à cuisson complète.

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

par Francine MARTEL



QUESTION.—Est-ce encore de mode de mettre un tapis dans l'escalier? Mon mari prétend que les enfants le fatiguent et font plus de bruit s'il n'y a pas de tapis pour étouffer leurs pas dans l'escalier. Votre conseil m'aiderait. — GERTRUDE.

REPONSE.—Mais oui, c'est toujours de mode d'avoir un tapis moelleux qui assourdit les pas dans l'escalier. A moins que cet escalier ne soit de marbre ou de tuiles, alors, cela ne conviendrait pas. Il faudrait en ce cas faire marcher vos enfants en pantouffles dans la maison afin de ménager les nerfs de votre mari, ou les habituer à monter sans bruit, ce qui serait une bonne chose.

QUESTION.—Le mariage de ma sœur devait avoir lieu prochainement. Mes parents ont fait de grandes dépenses, pour les invitations, les réceptions, etc. Un accident survenu dans la famille de mon futur beau-frère le force à retarder le mariage. Ce dernier ne devrait-il pas offrir à mes parents de payer les dépenses faites vu que le retard est causé par sa famille? — YVAN.

REPONSE.—Oui, le futur marié devrait offrir de rembourser vos parents des déboursés inutiles faits à date. Il se sentira plus à l'aise, même si vos parents refusent d'accepter cette indemnité.

Savez-vous Pourquoi Vous Etes Constipé?

A certains jours, n'êtes-vous pas dégoûté de tout, ne vous tentez-vous pas abattu, las, déprimé—à cause de votre constipation? Pourquoi ne pas chercher la vraie cause du mal?

Qu'avez-vous mangé dernièrement? Pain, viande, pommes de terre? Dans ce cas, ne cherchez pas plus loin. Vous souffrez probablement d'un manque de "volume". Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture mais le genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une masse spongieuse favorable à l'évacuation.

Si votre alimentation manque de "volume", la solution est un bol de croustillant All-Bran de Kellogg à déjeuner chaque jour. Il contient le "volume" nécessaire et des vitamines B₁ le tonique intestinal naturel.

Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et devenez "régulier." Fabriqué en Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.

Mme Alphonse Allard, élue Présidente du Cercle des Fermières de Châteauguay

Lundi, le 22 janvier était fondé à Châteauguay un Cercle des Fermières. La réunion était présidée par M. le curé David Mailloux. Etaient présents: M. l'abbé Dulude, aumônier des Fermières et de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, M. G. Ampleman, agronome, M. J. Toupin de St-Isidore de LaPrairie. Le conseil du Cercle est ainsi formé: Mme Alphonse J. Allard, présidente; Mlle Anna Laberge, vice-présidente; Mlle Victoria Villeneuve, secrétaire; Mme Gustave Monat, bibliothécaire; Mmes Albini Bourdon, Eugène Vinet et Mlle Irène Caron, conseillères.

Partie de cartes

Ces jours derniers, avait lieu à la salle des Pères Franciscains une grande partie de cartes organisée par les dames de Ste-Anne de la paroisse du Christ-Roi. Mlle Yolande Duranceau fut la première gagnante des dix prix de présence. A chaque gagnant de table fut décerné un prix, qui consistait surtout en provisions. Il y eut chant et musique. M. Armand Roy de Beauharnois et M. Léo Duquette de Châteauguay Bassin firent les frais du chant. Piano par Mlle Gabrielle Boyer de Beauharnois. Duo par Mmes Thérèse Ste-Marie et Andréa Bourdon.

Coteau Landing

Partie de balais entre les jeunes filles de Coteau Landing.

Jouaient pour les Américaines — Gardienne de but: Marie-Paule Sauvé; défenses: Germaine Charand et Thérèse Ladoeur; ailes: Méa Joly et Claire Gauthier; centre: Marthe Ladoeur.

Jouaient pour les Victoriennes — Gardienne de but: Lucille Leduc; défenses: Réjeanne Guilbault et Gilberte Ladoeur; ailes: Madeleine Bériault et Marguerite Filiatrault; centre, Jeannine Legros.

Arbitre: Henri Montpetit de Verdun.

Cette fois-ci les Américaines ont gagné 3-1 et la prochaine partie sera pour le détail car les Victoriennes avaient gagné la semaine précédente.

Excursions Spéciales A BON MARCHÉ

POUR TOUS LES ENDROITS DANS L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:

Tous les jours du 17 fév. au 2 mars

LIMITE DE RETOUR: 45 jours.

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dedans de la limite du billet, sur demande au Conducteur; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien
McDONALD & ROSS Ltd., Agents,
Valleyfield, Qué.

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures ont lieu mercredi et jeudi, du 14 au 16 février, à la chapelle du couvent de la Congrégation Notre-Dame de Châteauguay Village.

Va et vient

Mmes Simonne, Yvette et Pauline Duranceau, M. Lucien Duranceau et M. Gérard Barrette assistaient au concert artistique "Allo Paris" donné à la Salle du Collège de Beauharnois.

Récemment, M. et Mme Armand Phaneuf, Mmes Léonie et Cécile Bourdon, Mmes Claire et Marie-Jeanne Laberge, Mmes Corinne Dumouchel, Olivette Picard, et Victoria Villeneuve étaient les invités de M. et Mme Paul Allard de Montréal.

Mme Hector Madore rendait visite à sa soeur, Mère Ste-Marie du St-Sacrement de l'académie Marguerite Bourgeoys.

Plusieurs personnes de Châteauguay assistaient au bal-mascarade à Beauharnois. Mlle Marcelle Reid obtint le deuxième prix. Elle portait une robe entièrement faite d'étiquette de diverses boîtes de conserves et avait comme manchon une boîte d'oxydol. Ce costume original représentait les magasins E.M. de Châteauguay Village et de Beauharnois.

Châteauguay Basin

En date du 5 au 8 février une retraite fermée a eu lieu à la maison du Christ-Roi des révérends Père Franciscains pour les paroisses de St-Clet, Coteau Station et Coteau du Lac. Au nombre de cette dernière assistait Messieurs X. Bourbonnais, E. Leroux, A. Roy, I. Charlebois, A. Reynault, agronome du comté, J. M. Lalonde, représentant de votre journal, H. Marleau, J. Ménard, A. Bourbonnais, H. Roy, N. Biron, L. Denis, A. Girard et son frère ainsi que A. Farmer, Ste-Marthe de la paroisse de St-Clet, M. E. Leduc, ex-député de Soulanges, A. Farand, agent, L. Schmidt, et autres de Coteau Station, R. Smith, L. Léger, et nombre d'autres dont les noms nous échappent ce qui formait le joli nombre de 48 retraitants. Ces retraites sont un bien salutaire sur les âmes elles adoucissent la vie elles ont le don de nous mieux préparer pour lutter contre les obstacles de la vie au trépas.

Cazaville

La famille de M. Alexir Trépanier et M. Bernard Marion étaient les invités de M. Etienne Trépanier dernièrement.

M. et Mme Oscar Quesnel ont visité leurs filles, M. et Mme Emery Leblanc et M. et Mme Victor Quenneville, à Ste-Agnès.

Mlle Claire Caza a visité son frère et M. et Mme Victor Caza de Malone.

Mlle Thérèse Trépanier a été visitée la famille Alexis Trépanier et M. et Mme Arthur Trépanier.

Plusieurs jeunes se réunirent le mardi gras au soir chez M. Cléophas Quesnel. Tous s'amuserent. Les musiciens étaient M. Aurèle Quesnel et M. Bernard Marion.

Mme Idori Quesnel en visite cette semaine chez son père, M. William Leblanc, de Huntingdon. Dimanche soir plusieurs étaient invités à une partie de cartes chez M. Roméo Caza.

Ste-Philomène

Réunions.

Dimanche dernier M. et Mme Chevalier Pitre recevaient pour leurs filles, Mmes Georgette et Marcelle Pitre. Etaient présents:—Mme Jules Pitre, M. et Mme Alphonse Dancause; Mmes Antoinette, Hermoza Pitre, Medorina Coté, Thérèse, Adèle Bannon, Lilliane Prud'homme, Blanche Tisseur, Yvette Hébert, Laurette Caron, Alberte Poirier, MM. Conrad Dubuc, Gérard Gagné, Gérard, Villa Lambault, Lorenzo Pitre, Rolland, Maurice Vallée, Mathieu, Bernard Bannon, Adrien, Guy Loisselle, Remi St-Onge, Yvan Hébert.

Lundi dernier un groupe d'amis se réunissait chez M. et Mme Adrien Dumouchel. On remarquait: M. et Mme Frenck Hébert, M. et Mme Roméo Dubuc, M. et Mme Albert Hébert, Mme Hector Livernois, M. et Mme Emery Laberge, Mmes Adrienne, Fernande, Rose Dumouchel, Simone Duranceau, Gracia Livernois, Pauline Prud'homme, Marie-Blanche Tisseur, Thérèse, Adèle Bannon, Lilliane Prud'homme, Rollande, Madeleine Loisselle, Yvette, Annette Hébert, Rita, Claire, Lise, Jeannette Hébert, MM. Oscar, Roger, Réal Dumouchel, Ubald, René Edmond Bourcier Fernand, Réal Jean-Paul, Emile Prud'homme, Edouard Myre, Rolland L'Ecuyer, Louis Lamoureux, Ubald Mallette, Jean-Paul Loisselle, Rémi St-Onge,

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540

près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

Yvon Hébert, Raymond Laberge, Réal Dubuc, Bernard, Mathieu Bannon, Adrien et Guy Loisselle.

Va et vient.

M. et Mme Paul Desgens et leurs enfants Marc et Monique, Mme Arthur Desgens, M. et Mme Léandre Latulippe et leur fillette de Valleyfield, M. et Mme Honorius Loisselle, M. et Mme Ovide Desgens de Ste-Philomène, les invités de M. et Mme Joseph, Arthur Loisselle, dimanche dernier.

M. et Mme A. St-Pierre de Montréal en visite chez M. et Mme Honorius Loisselle.

Mlle Goyette de Ste-Martine, l'invitée de Mme Raoul Giroux ces jours derniers.

Mmes Georgette et Hermoza Pitre de passage à Montréal cette semaine.

Mlle Gertrude Legris de St-Urbain en visite chez ses grands-parents, M. et Mme Joseph Legault.

Mlle Lucille Dagenais de Beauharnois en promenade chez Mlle Lucia Giroux.

M. Zénon Desbois de St-Constant chez M. Adrien Bannon.

M. et Mme Rolland Bissonnette de St-Jean en fin semaine chez M. Zénon Patenaude.

M. et Mme Domina Loisselle, MM. Adrien et Guy Loisselle visitaient, jeudi dernier, MM. Roger et Raymond Loisselle du Séminaire de Valleyfield.

Mlle Rollande D'Amour de passage à Montréal, jeudi dernier.

Mme Edouard Héroux en visite chez M. et Mme Cuerrier de Montréal.



Madame la Nouvelle Propriétaire: "Je ne pouvais croire qu'un poêle électrique cuisait si vite—c'est tellement plus rapide qu'aucune autre méthode".

Madame l'Habituée: "Oui, c'est réellement merveilleux—l'eau bout dans moins de sept minutes—et, ma chère, vous trouverez que c'est si propre et si économique. Nous réalisons des épargnes considérables dans nos comptes de nourriture—car les viandes et autres aliments ne perdent pas de volume quand ils sont cuits à l'électricité".

Cuisez à l'Électricité.

Demandez à votre marchand de vous montrer les nouveaux poêles électriques—ou visitez notre salle d'exposition locale.

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY



Ici et là à travers



nos campagnes

La terre

chez nous



Les Prix du Marché

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

Bacons, 180 à 230 lbs, prix de base, nourris et abreuvés, \$9.25 et par camions, \$9.50; sélects, 190 à 230 lbs, prime, par tête, de \$1.; bouchers, 160 à 240 lbs, coupe, par tête, de \$1.25; légers, moins de 160 lbs, coupe, par tête de 75c; pesants, 240 à 270 lbs, coupe, par tête de \$2.50; extra pesants, plus de 270 lbs, coupes de \$1.50 et \$2 du 100 livres; truies, \$6.50 à \$7.; porcs classés abattus, \$12.40.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$11 à \$11.50; bon, \$10.50 à \$11; moyen, \$9 à \$10; commun, \$7.50 à \$8.50; au seau, \$6 à \$7.

VEAUX DE CHAMPS—Bon, \$4.25 à \$4.50; commun, \$3.25 à \$4.

BOUVILLONS—Choix, \$7.50 à \$7.75; bon, \$7 à \$7.25; moyen, \$6.25 à \$7; commun, \$5.50 à \$6; com. lég., \$4 à \$4.50.

AGNEAUX—En lots mélangés, \$8.50 à \$9.

MOUTONS—Bon, \$5.50 à \$6; commun, \$3.50 à \$4.50.

TAURES—Choix, type à boucherie, \$6 à \$6.50; bonne, \$5.50 à \$6; moyenne, \$5 à \$5.50; commune, \$3.50 à \$4.

VACHES—Choix, type à boucherie, \$5.25 à \$5.50; bonne, \$4.50 à \$5; moyenne, \$3.75 à \$4.50; commune, \$3.25 à \$3.50; très com., \$2.75 à \$3.

TAUREAUX—Choix, type à boucherie, \$5.25 à \$5.50; bon, \$4.50 à \$5;

moyen, \$4 à \$4.50; commun, \$3.75 à \$4.

Coopérative Fédérée de Québec
130 rue St-Paul Est. Montréal

Semaine finissant le 17 février 1940
POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 14c; coqs, 13c.

POULETS VIVANTS A ROTIR, gris—A, 6 lbs et plus, 17c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c; D, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 14c.

LAPINS VIVANTS—5 lbs et plus, la lb, 10c.

PIGEONS VIVANTS—Le couple, 20c.

N.B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS—A, gros, 24½c; A, moyens, 22½c; A, poulettes, 21½c; B, 20½c; C, 19c.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait—Bons, 14½c; moyens, 13½c; communs, 12½c; très communs, 11½c.

POULETS VIVANTS A ROTIR rouges—A, 6 lbs et plus, 15c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 14c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 12c; D, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 11c.

POULETS ABATTUS, sélectionnés—Spécial, 6 lbs et plus, 26c; A, 6 lbs et plus, 25c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 24c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; C, 6 lbs et plus, 19c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 18c; C, 4

lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait—Spécial, 6 lbs et plus, 27c; A, 6 lbs et plus, 26c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 25c; B, 6 lbs et plus, 23c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 22c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c.

POULES ABATTUES, sélectionnés—Spécial, 5 lbs et plus, 20c; A, 5 lbs et plus, 19c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; B, 5 lbs et plus, 16c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 14c; C, 5 lbs et plus, 13c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 12c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 11c.

DINDES ABATTUES—A, 24c; B, 22c; C, 20c.

OIES ABATTUES—A, 17½c; B, 15½c; C, 13½c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et fromage

Montréal et succursale de Québec
Semaine finissant le 12 février 1940

BEURRE FRAIS—No 1, pasteurisé, 26½c; No 1, non pasteurisé, 26½c; No 2, 25½c.

Semaine finissant le 13 février 1940
inclusivement

FROMAGE—Blanc, No 1, 18½c; No 2, 17½c; colore, No 1, 18½c; No 2, 17½c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

St-Antoine-Abbé

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Pierre Tétrault.

Il laisse dans la peine sa femme, et huit enfants, Mme D. St-Germain, Mme Romulus Barrette, Mme Honoré Savaré, Mme Romulus Vinet, Messieurs Anatol, Raymond, Emile, Maurice Tétrault, une sœur, Mme Courteau.

L'assistance aux funérailles fut très grande à part les enfants on y remarquait de nombreux petits-enfants, des neveux et nièces, des amis. Parmi les parents qui venaient de l'étranger: Messieurs Romulus Vinet, M. C.-E. Courteau, M. Edouard St-Germain, Mlle Wedwidge Lussier, Mlles Courteau, M. Denault, Mme Maurice Tétrault.

Le service fut chanté par M. le curé Moreau assisté de M. le curé Patenaude de Howick et de M. Dequire, vicaire de Ormstown.

Les questeurs étaient, Messieurs Roger Barrette et Marc-Aurèle Lussier. Les porteurs étaient: Messieurs René Lussier, Roméo Barrette, Examiner Bourdeau, Stanislas Damour, Olivier Usereau, Arthur Chartrand.

Nous regrettons aussi la mort de M. Jean-Marie Bourdeau.

Nos plus sincères sympathies aux familles affligées.

M. et Mme Josephat Gervais et leurs enfants dimaient chez Mme Lemieux, dimanche dernier.

M. et Mme Arthur Chartrand et leur fils Gerald de passage à Ormstown, dimanche dernier.

Mlles Marguerite et Gabrielle Moreau des Cèdres en visite pour quel-

ques temps chez leur oncle M. le curé E. Moreau.

Mlle Hedwidge Lussier de passage chez sa sœur Mme Roméo Barrette pour quelques semaines.

Mme Joël Lussier passait la semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Ernest Beaudin de Saint-Chrysostôme.

La semaine dernière, M. et Mme Roméo Barrette visitaient leur fille Mme Reynold Goneau de Montréal. M. et Mme Marc-Aurèle Lussier de passage à Montréal, mercredi.

Nous apprenons avec joie le retour de l'hôpital de Mme T. Dubois.

M. le curé Moreau et Mlle Campagna de passage à Valleyfield, mardi.

M. et Mme Maurice Tétrault de Valleyfield de passage à St-Antoine la semaine dernière.

M. Edouard St-Germain et sa mère Mme D. St-Germain.

M. et Mme Romulus Vinet et leur fillette Noëlla, de St-Zotique visitaient leur parents de St-Antoine la semaine dernière.

M. Marcel Chartrand et ses sœurs Anita et Iliane visitaient des parents à St-Stanislas, dimanche dernier.

Mlle Claudette Beaudin en visite pour la semaine, chez sa sœur Mme Joël Lussier.

REVENUS DU C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National au cours de la semaine terminée le 21 janvier 1940, ont totalisé \$3,813,320 contre \$3,127,076 au cours de la semaine correspondante de 1939, soit une augmentation de \$686,244 ou 22%.

ORMSTOWN

La semaine dernière, M. Edouard Tremblay, de Montréal, est venu visiter sa mère Mme Urgel Tremblay, et son fils, Bernard.

MM. Antonio Chartrand, Arthur Chartrand, de Montréal, MM. Lionel Sauvé de St-Louis de Gonzague et M. Léger de Valleyfield visitaient M. et Mme Eugène Sauvé, dimanche dernier.

Mlles Dolorès Hébert et Jeannot D'Arçon, de Montréal, sont venues passer la fin de semaine, chez M. et Mme Dieudonné Hébert.

M. Adolphe Cherrier, de Valleyfield, visitait des parents et des amis, ici, la semaine dernière.

M. et Mme Pierre Guérin et leurs enfants étaient à Valleyfield, di-

manche, visitant des parents.

M. et Mme Germain Bourgoin et M. et Mme David Lasalle étaient de passage à St-Antoine-Abbé, jeudi dernier, visitant des parents.

Dimanche dernier, M. et Mme Ubald Brunet, de St-Louis de Gonzague, passaient la journée chez la famille Jos. Bolduc.

M. et Mme Arthur Boudreau, Mmes Hervé Crête et Germain Bourgoin, Mlle Suzanne Prévost et M. Charles-Emile Parent étaient de passage à Malone, mercredi dernier.

M. et Mme Joseph Lorange et leur fils Guy, de Valleyfield sont venus visiter leurs parents dimanche.

Mlle Bernadette Francoeur et M.

Laurier Forget, de Valleyfield visitaient la famille Louis Forget, la semaine dernière.

Mme Arthur Lalonde était de passage à Huntingdon cette semaine.

Mme Hervé Primeau, de Huntingdon a passé la fin de semaine chez la famille François-Xavier Primeau.

MM. Roger et Paul Cartier étaient de passage à Lacolle, dimanche dernier. Ils ont visité M. et Mme Jean-Jacques Cartier.

M. et Mme Frank Allard et Mlle Simone Legault de Huntingdon, visitaient des parents, ici, dimanche dernier.

M. Raymond Forget, de Valleyfield était chez ses parents, M. et Mme Louis Forget, en fin de semaine.

M. et Mme James Burditt et leurs enfants, de Bombay, N.-Y., sont venus passer le dimanche chez M. et Mme Gaston Cartier.

Mme Alfred Primeau est allée passer quelques jours à Montréal, cette semaine, visitant des parents.

Mlle Claire Brault, de Montréal, était chez sa grand-mère, Mme Gonzague Brunet, cette semaine.

Jeudi dernier, Mme Hermas Yelle et son fils Raymond de St-Antoine-Abbé sont venus visiter M. et Mme Orille Remillard.

M. Lionel Dorais, de Huntingdon était l'invité de Mlle Rollande Primeau, dimanche dernier.

M. Gérard Bourgoin était de passage à Valleyfield, dimanche.

M. Eximer Tremblay, de St-Antoine-Abbé était de passage dans notre paroisse, lundi dernier.

Mlle Madeleine Kennedy, de St-Antoine-Abbé est venue passer la fin de semaine chez M. et Mme Gerald Smith.

MM. Ernest Sauvé et Jeannot Bélaïr étaient de passage à Valleyfield, la semaine dernière.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"N'est-ce pas une nouvelle ligne, mon ami?"

"En effet... Le père Simon a enfin un téléphone!"

LES cultivateurs reconnaissent dans le téléphone un ami des bons et des mauvais jours et une affaire payante. Un téléphone est essentiel pour la ferme—et pour toute la famille qui y vit. Rien ne donne davantage en service, en utilité, en protection contre le danger que le téléphone. C'est pourquoi le père Simon en a un. Et vous?

1880 LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE OF CANADA 1940

60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

Les pourquoi d'une unité sanitaire pour Valleyfield!

M. l'échevin Horace Viau déclare que les paroisses St-Louis de Gonzague, St-Stanislas et Ste-Etienne accueillent favorablement ce projet pour le comté

LETTE DU DR THEO ST-MARTIN

M. l'échevin Horace Viau, président du comité de l'Hygiène, n'entend pas chômer dans ses nouvelles fonctions d'échevin bien qu'il ait perdu la présidence du comité du chômage aujourd'hui disparu depuis l'entente 50-50 des gouvernements provincial et fédéral.

La question de l'hygiène, la plus importante pour garder aussi élevé que possible le moral de la population, attend depuis longtemps de meilleures solutions et M. Viau semble résolu à travailler à l'amélioration de la santé publique.

D'après un rapport du Ministre de la Santé provinciale, la cité de Valleyfield devra exercer une surveillance plus étroite pour les inspections sanitaires, l'hygiène scolaire, les maladies contagieuses, la tuberculose, l'hygiène de la première enfance et les nuisances.

Le médecin hygiéniste, le docteur Théo St-Martin du Ministère de La Santé, donne dans une lettre que nous publions ci-dessous les pourquoi d'une Unité Sanitaire et le travail qu'elle peut accomplir. M. l'échevin Viau a fait remarquer que les paroisses St-Louis de Gonzague, St-Stanislas de Kostka et Ste-Etienne accueilleraient favorablement l'installation d'une Unité Sanitaire pour le comté de Beauharnois.

Voici le texte de la lettre du Dr St-Martin:

Ministère de la santé
Monsieur le Maire
MM. les Conseillers
M. le Secrétaire-Trésorier
Après la réception de la lettre que

j'ai adressée à M. le Maire en janvier, je comprends que votre conseil municipal a voté une somme raisonnable pour être appliquée aux mesures à prendre pour protéger la santé publique dans votre municipalité.

Pour la répartition de cette somme, je vous ferais les suggestions, isolement, placardage, désinfection à accomplir:

1. Inspections sanitaires (logements, barbiers, écoles, laiteries, vacheries, abattoirs, marchés publics, aqueducs, puits, autres inspections).
2. Hygiène scolaire (examen médical, des enfants, vaccination, et immunisation, provision de lait aux enfants, etc.).
3. Maladies contagieuses (déclarations, isolement, placardage, désinfection en cours de maladies, exclusion de écoles, enquêtes, vaccins et sérums).
4. Tuberculose (clinique anti-tuberculeuse, vaccins pour bébés).
5. Hygiène de la première enfance (clinique pour mères et nourrissons, vaccins et sérums).
6. Nuisances (inspections de toutes les propriétés—semaine de grand nettoyage, semaine de santé publique, etc.)

Ces activités font partie du travail des Unités Sanitaires et il est à espérer que votre conseil municipal va accomplir ce programme vu que votre comté n'est pas pourvu des services d'une Unité Sanitaire.

Votre tout dévoué,
Dr Théo St-Martin,
médecin-hygiéniste.

RECOLLECTION DES RETRAITANTS DE CHATEAUGUAY

Cette récollection tenue dimanche dernier au sous-sol de la Cathédrale de Salaberry de Valleyfield a remporté un franc succès. Les retraitants venus en grand nombre ont apprécié la magistrale conférence donnée par M. Alph. Paquin, comptable de la Maison Kilgour de Beauharnois. Cette conférence sur la "Temperance" donnée avec la maîtrise et la sincérité qu'on reconnaît à M. Paquin a vivement intéressé toute l'assemblée.

Assemblée de la Chambre de C. des J.

La Chambre de Commerce des Jeunes tiendra lundi soir au Château Salaberry une assemblée générale de tous ses membres sous la présidence de Me Georges-André Meloche pour y étudier les amendements à la charte de la cité de Salaberry de Valleyfield, le rôle d'évaluation la question du boulevard, la limite d'âge de ses membres et la nomination d'un gérant pour la ville.

Autant de questions importantes qui fourniront aux jeunes l'occasion de travailler au progrès de leur ville et d'apporter aux autorités une collaboration aussi précieuse que nécessaire.

Aussi tous les membres sont-ils invités à participer à la discussion générale des questions à l'ordre du jour.

Les élections de la Chambre de Commerce Sr. auront lieu lundi soir à l'Hôtel de Ville

La Chambre de Commerce Senior tiendra lundi soir dans la salle de l'Hôtel de Ville ses élections annuelles et son assemblée générale sous la présidence de M. Joseph Lafleur et le secrétaire-trésorier, M. le Notaire Médard Leduc convoquera tous les membres en vue d'y infuser un regain de vie nouvelle.

Inactive depuis quelques mois par suite des nombreuses activités des directeurs, la Chambre de Commerce Senior n'est cependant pas

morte... et tout laisse croire qu'on tentera une réorganisation pour travailler à l'avancement de Valleyfield qui a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de la conjugaison de toutes les énergies des citoyens qui aspirent à plus de prospérité.

Tous les membres de la Chambre de Commerce sont donc invités à assister à cette assemblée qui aura lieu, lundi soir, en la salle de l'Hôtel de Ville.

Nouvelles démarches pour obtenir le boulevard!

Une délégation composée du conseil municipal de Valleyfield, des corps publics locaux et des représentants de Beauharnois, Châteauguay, St-Anicet et autres endroits, se rendra lundi prochain à Montréal pour rencontrer l'Honorable T.-D. Bouchard, Ministre de la Voirie provinciale, afin de lui soumettre de nouveau le projet du Boulevard Montréal - Valleyfield - Port - Covington.

Le Syndicat d'Initiatives Touristiques a pris l'initiative de cette démarche approuvée par tous les corps publics de la cité et de la région.

A l'assemblée d'hier soir, le greffier a donné lecture d'une lettre de M. Delpha Sauvé, député provincial, qui promet son entière coopération

pour la construction d'un boulevard; la chambre de commerce des jeunes félicite le nouveau conseil et demande la nomination d'un gérant; la commission municipale a approuvé les emprunts temporaires de \$50,000.

Son Honneur le Maire a fait remarquer à MM. les échevins que la finance municipale était surveillée de près par la Commission Municipale et qu'il fallait autant économiser que prévoir. M. l'échevin Mérel Laberge voudrait une extension de temps pour lépenser les argents accordés à la cité en vertu de l'entente fédérale-provinciale qui expire à la fin de mars.

Le Rapport Financier...

(Suite de la 1ère page)

Remboursement—Bill No 125	90.61	
Divers	33.62	
Revenus des comptes de marchandises et carrière	612.94	7,846.38
		\$248,848.62
A DEDUIRE		14,099.54
Revenu net		\$234,749.08
Deficit en 1939		26,487.31
DEPENSES		
SERVICE DE LA DETTE		
Intérêt sur bons	\$ 52,359.00	
Débitures rachetées	37,200.00	89,559.00
ADMINISTRATION		
Finances	48,366.54	
Chemins	44,723.70	
Aqueduc	12,818.36	
Police et Feu	22,650.41	
Eclairage	6,195.70	
Marché	1,256.52	
Hôtel de Ville	2,333.69	
Parcs	1,439.55	
Hygiène	1,028.25	140,812.72
REMBOURSEMENTS		
Sur taxes	513.10	
Au gouvernement provincial—taxe d'amusement	2,207.78	
Dû au gouvernement provincial—Taxe d'amusement	1,209.42	3,930.28
DIVERS		
Pierre donnée	249.00	486.00
Perte émission débeture Rég. 283	237.00	486.00
		\$234,788.00
DEPENSES EXTRAORDINAIRES		
Chômage absorbé par la ville seule du 1er janvier au 30 juin 1939		23,090.45
Part de la ville Entente 40-40-20		3,357.94
		\$261,236.39

UN AVANTAGE

On parlait d'une comédienne gracieuse et spirituelle, mais dont la bouche est vraiment trop grande:
— Quel malheur! disait une dame, compatissante.
— de quoi la plaignez-vous donc?

repondit la femme d'un avoué parisien, réputée pour ses mots rosisien: elle peut se parler à l'oreille.

Il passe près de 167,000,000 de pommes chaque année à Montréal, à bord des trains de fret du Canadien National.

UNE NOUVELLE SENSATION GUSTATIVE POUR LE CARÊME!

La Soupe Heinz à la Végétarienne sans Viande, à la bonne vieille mode

EGAYEZ vos repas de Carême en servant quelque chose de vraiment satisfaisant—la Soupe Heinz à la Végétarienne! Elle est faite comme chez soi—par petites quantités—avec des légumes si savoureux et si parfaits qu'ils émerveilleraient bien des cuisinières. Commandez-en plusieurs boîtes—donnez à votre famille une soupe dont on peut se vanter!

H. J. HEINZ COMPANY
Cuisines Canadiennes,
établies en 1909 à Leamington

VOUS AIMEREZ AUSSI CES 9 AUTRES SOUPES SANS VIANDE!

- Crème d'Epinards
- Crème d'Asperges
- Crème de Céleri
- Soupe à la Tortue
- Chowder au Blé d'Inde
- Crème de Tomates
- Crème de Champignons
- Crème de Pois Verts
- Crème d'Oignons

ESSAYEZ CES MÉLANGES DE SOUPES

- Soupe à la Végétarienne et Soupe Crème de Céleri HEINZ = Soupe Crème à la Végétarienne
- Soupe à la Végétarienne et Soupe Crème de Champignons HEINZ = Soupe Suprême
- Soupe à la Végétarienne et Soupe Crème d'Asperges = Soupe Printanière

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE

- Le jus d'un citron
- Eau bien chaude
- Sucre au goût
- Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

40 onces \$3.45 26 onces \$2.40 10 onces \$1.05

Chronique de

BEAUHARNOIS

La qualité prime tout

THÉ "SALADA"

M. Hormidas Roy, choisi candidat conservateur

Le Maire de Beauharnois est choisi comme candidat du parti national-conservateur dans le comté de Beauharnois-Laprairie et fera la lutte à M. Maxime Raymond

ME G.-A. MELOCHE, ORGANISATEUR-EN-CHEF

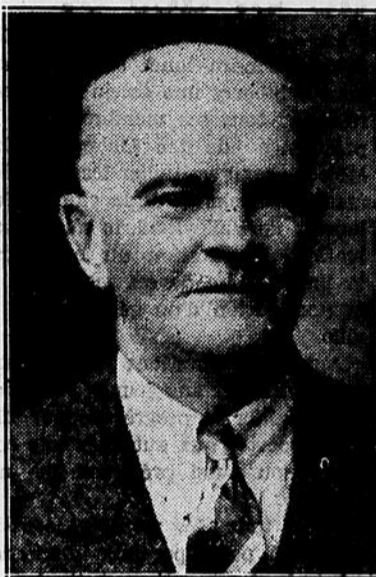
Le comité central du parti national-conservateur qui siège tous les jours depuis vendredi, aux quartiers généraux de l'organisation, annonce la candidature officielle de M. Hormidas Roy de Beauharnois comme porte-étendard du parti à l'élection du 26 mars prochain dans le comté de Beauharnois-Laprairie.

M. Hormidas Roy, maire de Beauharnois, directeur du parti-National-conservateur, lors d'une réunion à Valleyfield, le 7 mai 1939, fera la lutte à Me Maxime Raymond, M.P. lors de la prochaine campagne électorale. Choisi à l'unanimité par l'organisation du parti, pour le comté, M. Roy a dé-

claré, "Je ferai une lutte loyale à M. Raymond et j'ai toutes les meilleures dispositions à l'égard de ma population, étant un homme de chez-nous, l'attitude que je prendrai sera la vôtre", puis il continua en disant qu'il entrerait dans la lutte conscient de remplir un devoir à l'égard de ses concitoyens. M. Roy commencera sa campagne électorale dès la semaine prochaine en sa ville de Beauharnois.

Me Georges-André Meloche, jeune avocat de Valleyfield, a été nommé organisateur-en-chef, du parti National-Conservateur pour le comté fédéral de Beauharnois-Laprairie et participera activement à la présente campagne politique.

CANDIDAT CONSERVATEUR



M. HORMIDAS ROY, maire de Beauharnois, choisi comme candidat conservateur.

UN RECORD DE QUILLEURS

L'équipe de quilleurs de la banque Canadienne Nationale de Beauharnois a accompli, mardi soir, un exploit sans précédent dans le domaine des quilles en enregistrant le score record de 1111 lors d'une joute contre le Thibert et Frères qui roula le haut score de 1091.

Les équipiers de la banque Canadienne Nationale roulèrent les scores suivants: Roger Gendron, 215; Maurice Leduc, 180; Henri Primeau, 244; D.-B. Philibert, 247 et R. Robineau, 225.

RETRAITE

Dimanche prochain, le 25 février, commencera en notre paroisse, la retraite pour les Dames, laquelle sera prêchée par le Révérend Père Ange-Marie Bissonnette de l'ordre des dominicains et d'un autre religieux de la même communauté, dont on ignore le nom.

Egalement, le 3 mars au soir, par les mêmes pères, aura lieu l'ouverture de la retraite des hommes et jeunes gens de notre paroisse, pour se terminer le 10 du même mois.

M. A. Murphy serait élu échevin

Depuis la démission de M. Irenée Leduc, comme échevin de la ville au siège numéro 2, pour le quartier nord, diverses organisations se sont mises en quête de candidats pour lui trouver un successeur. Une nombreuse délégation a rencontré M. Albert Murphy, domicilié sur la rue St-Laurent, et tout laisse prévoir que M. Murphy sera élu par acclamation. La candidature de M. Murphy ne serait pas une surprise, car il avait été fort question de lui, lors des élections. La nomination aura lieu le 27 courant, soit mardi prochain, en la salle de l'hôtel-de-ville.

L'abolition des frais de péage sur le pont Mercier est demandée par Châteauguay

M. C.-E. Atkinson, secrétaire du club de Châteauguay Bassin, a fait parvenir la lettre suivante au député provincial de Châteauguay-Laprairie, M. Roméo Fortin:—

"Nous voulons respectueusement attirer votre attention sur la question des frais de péage au pont Honoré Mercier.

"Le pont, comme vous le savez, est construit depuis quelques années pour faciliter la circulation des résidents de la rive sud et pour décongestionner le trafic entrant à Montréal ou y sortant, afin d'épargner aux automobilistes du temps et de l'argent en n'ayant pas à passer par le pont Victoria.

"Quoiqu'il en soit, les frais de péage imposés par le gouvernement provincial ne répondent pas au but de la construction de ce pont. Non seulement les frais de péage produisent un mauvais effet sur le développement des comtés de Laprairie, Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon, mais ils sont la cause du mécontentement et des plaintes des touristes qui entrent dans la cité de Montréal par la rive sud; de plus, depuis que les chemins de fer ne servent pas adéquatement ces comtés, il est nécessaire de voya-

ger souvent en automobile, particulièrement quand les trains ne nous conviennent pas ou que l'usage de notre automobile est nécessaire à notre commerce.

"Il semble parfaitement logique que le gouvernement provincial, entretenant les routes nationales à même les revenus des licences et de la gasoline, se charge également de l'entretien des ponts, et en ce qui nous concerne, le Pont Mercier, qui n'est que la continuation de la route nationale; le droit de tout automobiliste de passer sur le pont sans payer serait grandement apprécié puisque nous contribuons à son entretien et à son coût en payant des licences et une taxe de gasoline.

Nous soulignons ce fait puisque récemment un nouveau pont fut ouvert à la circulation sur la route Montréal-Québec sans frais de péage ainsi que sur la rive nord.

Nous croyons que les comtés ci-dessus mentionnés ont parfaitement droit de réclamer ceci du gouvernement provincial et comme représentant des électeurs du comté Châteauguay-Laprairie, nous vous soumettons cette requête pour obtenir votre coopération auprès des autorités provinciales qui peuvent abolir le taux de péage sur le pont Mercier.

La Compagnie d'Assurance 'La Protection Nationale'

Trop longtemps ce "complexe d'infériorité" des nôtres, cette expèce de snobisme des affaires nous avait fait croire profondément et uniquement aux grandes entreprises conduites et financées par les étrangers, au point d'en prendre son parti sur l'inexistence presque prévue des entreprises de chez-nous.

Heureusement que ce que l'on a vu se produire dans le domaine du commerce, grâce aux campagnes d'Achat-chez-nous, s'est fait observer tout autant dans le monde des affaires. Il suffisait d'un souffle de coopération entre nos hommes d'affaires pour que les organisations élaborées par les nôtres démontrent, par leur existence et par leur prospérité, leurs grandes raisons d'être.

C'est à cet esprit de coopération que notre région a vu naître La Compagnie d'assurance "La Protection Nationale", siège social à 25, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. Une seule question à élucider. Cet organisme est-il en droit de capter la confiance qu'il s'est jusqu'ici attirée et que vraisemblablement il continuera de mériter?

En offrant au public de son capital-actions, voici, sous trois chefs, les garanties données par la Compagnie d'assurance "La Protection Nationale".

La première garantie est la haute

confiance dont jouissent les administrateurs. Neuf directeurs recrutés parmi les hommes d'affaires les plus en vue sont un gage que la Compagnie a intérêt de mettre à son crédit.



M. RENE P. LEDUC, agent de la compagnie d'assurances "La Protection Nationale" qui visitera les hommes d'affaires dans le but de leur démontrer les avantages que leur offre cette compagnie entièrement canadienne française.

A l'oeuvre maintenant!

Les vendra-t-on, les vendra-t-on pas? . . . "lets lots". Telle est la question que l'on se pose dans certain milieu où l'on voudrait le progrès de notre petite ville. Il est un fait hors de doute que les logements font un peu défaut pour nos ouvriers de toutes catégories.

Pourquoi ne fournirait-on pas l'occasion à ceux qui peuvent le faire de nous bâtir de bons logements salubres? Ne serait-ce que pour faire de la concurrence à ceux qui voudraient abuser de la pénurie de logements dont nous souffrons, pour maintenir des taux de loyers abusifs.

Il appert qu'il en résulterait un mieux-être pour toute notre population dont les responsabilités sont déjà si grandes.

Pensons à nos pauvres journaliers et ouvriers de toutes sortes qui ont des familles à soutenir et rendons-leur service. On pratiquera ainsi l'esprit social, tant préconisé par les encyclopedes de nos temps modernes.

Voulons-nous lutter efficacement contre le mécontentement qui monte des milieux populaires, où germent les doctrines subversives? faisons tout en notre pouvoir pour améliorer la situation de notre peuple.

Ne serait-il pas expédient que certains échevins, qui avec jugement, avaient émis cette idée de faciliter la construction dans notre ville, mettent la question sur le tapis et la résolvent dans l'intérêt de notre classe ouvrière. Que, à la lumière du bon esprit, qui anime nos échevins, on se donne la peine d'étudier la question, et que le pouvoir de leur charge les aidant, ces mêmes échevins résolvent ce problème du logement, toujours si important dans le budget d'une famille. En agissant ainsi certains échevins respecteraient leur engagement du cens électoral et stimuleraient d'avantage les affaires tout en travaillant à promouvoir les intérêts du "petit" ouvrier de chez nous. La population est en droit de s'attendre que le conseil mette à exécution un projet tant préconisé par certains de ses membres.

Que l'on trace un bon plan d'ensemble et que l'on expose la façon de construire ces nouveaux logements et cela dans l'intérêt tan hygiénique qu'artistique.

Une cinquantaine de bons petits logements en même temps qu'artistiques, ne seraient-ils pas de mise sur tous les lots vacants de notre ville. Cela ajouterait à la valeur de notre évaluation et augmenterait nos ressources, que nous ne devons pas mépriser ni comprimées par notre faute.

Plus de logements signifient plus de revenus et par conséquent des charges moins lourdes pour nos contribuables.

Faisons mentir le proverbe: "Le temps vient à bout de tout", mêmes des promesses et des idées les mieux conçues.

Ne craignons pas les obstacles et autorisons-nous de l'exemple de Foch, quand il voulut gagner la guerre; à une certaine bataille sur la Marne en 1918, ce génie, qu'était le Maréchal Foch, disait à une des ses généraux, qui voulait reculer: "Mon général, lui dit-il, non seulement, il ne faut pas reculer, IL FAUT AVANCER!"

Quelle parole . . . et quel homme! Soyons de ceux-là, ne reculons pas devant les obstacles, surmontons-les. Soyons maîtres des événements et faisons honneur à notre parole.

Soyons de ces hommes qui font honneur à leur parole, et une fois de plus nous aurons prouvé que seuls les ACTES comptent.

TESTIS